

- Andouillé
- Chailland
- Ernée
- Juvigné
- La Baconnière
- La Bigottière
- La Croixille
- La Pellerine
- Larchamp
- Montenay
- Saint-Denis-de-Gastines
- Saint-Germain-le-Guillaume
- Saint-Hilaire-du-Maine
- Saint-Pierre-des-Landes
- Vautorte

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Ernée

BILAN DE LA CONCERTATION

Dossier arrêté le 04 mars 2019
Dossier approuvé le

L'Ernée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Contact
Communauté de communes de l'Ernée
Service Urbanisme
Parc d'activités de la Querminais,
53500 Ernée

Tel : 02 43 05 98 80
Email : urbanisme@lernee.fr

SOMMAIRE

1. Contexte et modalités de la concertation.....	3
1.1 L'obligation de la concertation dans le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUi).....	3
1.2 Une organisation conforme aux modalités de concertation prévues.....	4
1.3 Le détail des actions réalisées et leurs apports.....	5

1. Contexte et modalités de la concertation avec la population

1.1 L'obligation de la concertation dans le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUi)

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 a rendu obligatoire la concertation auprès du public pendant l'élaboration du projet de PLUi et ce jusqu'à son arrêt en conseil communautaire.

Ainsi, l'article I.153-11 du Code de l'Urbanisme prévoit que l'élaboration du Plan Local de l'Urbanisme (intercommunal) fasse l'objet d'une concertation du public dans les conditions définies à l'article L.103-3 du Code de l'Urbanisme.

L'article L.103-3 du Code de l'Urbanisme rend obligatoire pour les personnes publiques ayant l'initiative d'opérations d'aménagement d'organiser tout au long de la phase de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) une phase de concertation dans les conditions fixées en accord avec les communes afin d'associer « pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées ».

À l'arrêt du PLUi, le bilan de la concertation est présenté devant les instances compétentes.

Le bilan énonce les moyens de la concertation mis en œuvre tout au long de la procédure d'élaboration, et relate d'une part les remarques émises par les personnes ayant participé à la concertation et d'autre part, les analyses au regard du projet global de la communauté de communes.

1.2 Une organisation conforme aux modalités de concertation prévues

La concertation préalable à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), conformément à l'article L. 103-3 du Code de l'Urbanisme, a pour objectif de présenter au public le projet mais également de recueillir leurs remarques et avis afin de constituer un outil d'analyse et d'aide à la décision pour les élus et les techniciens. Conformément aux modalités définies par la délibération du Conseil Communautaire du **16 novembre 2015**, la concertation a été organisée de la manière suivante :

Modalités de concertation prévues dans la délibération du 16/11/2015	Mise en œuvre de la concertation durant la phase d'élaboration du PLUi
Mise à disposition des documents d'élaboration du projet de PLUi au fur et à mesure de leur avancement, au siège de la Communauté de communes, dans les mairies des communes membres et sur le site internet de la Communauté de communes	Affichage au siège de la CCE et dans les mairies des communes membres de panneaux explicatifs de l'état d'avancement de la procédure. 1/ Contexte de l'élaboration du PLUi 2/ Diagnostic 3/ PADD 4/ Règlement graphique 5/ Règlement littéral Les documents de présentation sont téléchargeables directement depuis le site internet de la CCE.
Ouverture d'un registre permettant de recueillir les suggestions du public au siège de la Communauté de communes et dans les mairies des communes membres	Mise en place d'un registre au siège de la communauté de communes et dans les mairies des communes membres.
Les remarques du public pourront également être faites par courrier postal adressé à M. le Président de la CCE	/
Publications d'informations sur l'avancement de la procédure dans le bulletin d'information et sur le site internet de la CCE avec possibilité de recueillir les suggestions du public	Information de la population dans le bulletin intercommunal : n°38 – n°39 – n°40 – n°41 et n°42. Information de la population sur le site internet de la CCE ; Information de la population sur le site internet de Saint-Denis-de-Gastines, Vautorte, Chailland, Juvigné, Saint-Pierre-de-Landes
Organisation de réunions publiques avec le bureau d'études chargé de la réalisation du projet PLUi	Organisation de 3 ateliers lecture de cartes : - 9 janvier 2017 à Ernée - 10 janvier 2017 à Andouillé - 12 janvier 2017 à Juvigné Organisation d'un forum citoyen : - 25 avril 2017 à Ernée Organisation de 3 réunions publiques : - 20 juillet 2017 : présentation PADD - 30 novembre 2017 : restitution diagnostic agricole - 12 décembre 2018 : arrêt du projet de PLUi Organisation de 3 bistrotts de paroles : - 8 octobre 2018 à 19h à la Daumerie à Andouillé - 9 octobre 2018 à 19h au café Fleuri à Juvigné - 23 octobre 2018 à 19h à l'espace gourmand à Ernée

Ainsi, la concertation mise en place tout au long de l'élaboration du PLUi correspond aux modalités approuvées par délibération en conseil communautaire. Des modalités de concertations complémentaires tels que les ateliers lecture de cartes ou le forum citoyen ont permis de renforcer la participation du public.

1.3 Le détail des actions réalisées et leurs apports

1.3.1 Le registre

Au sein de chacune des communes et au siège de la Communauté de Communes des registres sont mis à disposition des habitants pour qu'ils puissent y inscrire leur requête tout au long de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.



1.3.2 Les panneaux explicatifs

Au total, ce sont 5 panneaux qui ont été affichés au siège de la communauté de communes et dans les différentes mairies par un système de planning et d'exposition itinérantes :

Le premier panneau présente le contexte de l'élaboration du PLUi et son contenu.

Le second panneau aborde les principaux constats issus du diagnostic.

Le troisième panneau expose la phase d'élaboration du PADD.

Le quatrième panneau présente la traduction règlement du PADD au niveau spatial (zonage et orientations d'aménagement)

Le dernier panneau présente la traduction réglementaire littérale du règlement graphique.

Une exposition au siège de la Communauté de Communes et 3 expositions itinérantes.



1.3.3 Articles dans le bulletin intercommunal

Dès le début de la mission en janvier 2017, des articles ont été insérés dans le bulletin d'informations intercommunal au fur et à mesure de l'avancement du PLUi. Ces articles sont également visibles sur le site internet de la communauté de communes.

4 Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Le PLUi est lancé !

Les élus du territoire s'engagent dans la mise en oeuvre de leur Plan Local d'Urbanisme intercommunal, couramment appelé PLUi. Derrière cet acronyme qui peut faire peur se cache un document essentiel dans l'aménagement du territoire, auquel chacun peut contribuer.

Un PLUi c'est quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est le document qui régit sur un territoire donné (en l'occurrence la Communauté de communes), les règles du développement du territoire. Concrètement, c'est dans ce document que sont définies les règles de la constructibilité. Il sert de cadre pour les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, permis d'aménager un lotissement, ...).

Sa rédaction dessine l'aménagement du territoire de demain. Localisation des futures zones de développement

économique, de l'habitat, de préservation de l'activité agricole, ... Il est rédigé pour une durée d'environ 10 ans.

Quelles sont les grandes étapes de sa préparation ?

3 grandes étapes vont jaloner la rédaction du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Un diagnostic du territoire, le projet politique d'aménagement (Projet d'Aménagement et de Développement Durable - PADD) et le règlement. L'objectif est d'adopter le PLUi au cours de l'année 2019.

Comment participer ?

La participation de la population est un élément majeur pour disposer d'un document qui répond au plus près des besoins des habitants du territoire. De nombreux temps seront donc consacrés pour recueillir vos avis, votre vision de votre commune, de votre territoire.

Première étape de la concertation avec les citoyens, les 9, 10 et 12 janvier prochain. Vous êtes invités à venir échanger sur vos habitudes de vie sur le territoire.

N'hésitez donc pas à venir pousser la porte d'une de ces rencontres.



La Communauté de communes de l'Ernée élabore son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Concertation avec la population

Donnez votre avis sur le territoire et vos besoins pour demain !



Transport

Cadre de vie

Infrastructures

Habitat



Plus d'infos : www.cc-lernee.fr - 02 43 05 98 80



Réunions participatives :

Lundi 9 janvier à 20h30

Salle de fitness à **Ernée**

Larchamp, St Denis de Gastines, Ernée, Vautorte, Monteny

Mardi 10 janvier à 20h30

Salle Bretagne à **Andouillé**

Chailland, La Bigottière, St Germain le Guillaume, Andouillé, La Baconnière

Judi 12 janvier à 20h30

Médiathèque de **Juvigné**

La Pellerine, St Pierre des Landes, Juvigné, La Croixille, St Hilaire du Maine

Bulletin n°38 – Janvier 2017

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL AVANCE

Après 6 mois d'échanges et de concertations, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme intercommunal vient d'être présenté et débattu dans chacune des communes et au sein du Conseil communautaire.

Le PADD sera ainsi présenté à la population le Jeudi 20 juillet à 20h dans le hall de l'Espace Clair de Lune à Ernée, l'occasion pour les habitants de venir apporter leurs remarques et réflexions sur le projet d'aménagement du territoire pour les 10 prochaines années.

PLUi
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal de
L'Ernée

La Communauté de communes de l'Ernée élabore
son Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Concertation avec la population

Réunion Publique
Présentation du Projet d'Aménagement
et de Développement Durables

Jeudi 20 juillet à 20h
Hall de l'Espace Clair de Lune
à Ernée

Habitant, votre
idée de l'Ernée
nous intéresse

Agriculture
Transport
Cadre
de vie
Infrastructures
Habitat

Plus d'infos : www.cc-lernee.fr - 02 43 05 98 80 *L'Ernée*

Bulletin n°39 - Juillet 2017



QUELLES RÈGLES POUR DEMAIN ?

5 mois après la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) auprès de la population, l'étape de sa traduction réglementaire est en cours. Chaque parcelle, privée ou publique, est qualifiée (zone agricole, à urbaniser...) selon les orientations retenues. Un règlement est défini pour chacune des zones et détermine les possibilités et les conditions de construction et d'occupation des sols (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...).



Bulletin n°40 - Janvier 2018

LES BISTROTS DE PAROLE

Quelle est votre vision du quartier idéal ? Venez participer aux bistrotts de paroles !

Dès le lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de l'Ernée, à travers différents temps d'échanges (ateliers lecture de cartes, forum citoyen, réunions publiques...), la population a été invitée à venir s'exprimer sur l'aménagement du territoire.

Les bistrotts de paroles sont des ateliers participatifs. Ils seront l'occasion pour vous d'échanger sur les grandes thématiques (clôtures, stationnements, espaces publics...) du règlement littéral du PLUI.

Vous êtes invité à y participer et à exprimer votre point de vue dès cet automne.

Bulletin n°41 – Juillet 2018

Le futur plan local d'urbanisme en question

Publié le 07/01/2017



Mercredi soir, les élus des communes et de l'intercommunalité étaient invités à une première rencontre pour l'élaboration d'un nouveau plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) des quinze communes du territoire de l'Ernée. « La première phase d'élaboration se finalisera fin mars. Quelques délais supplémentaires seront donnés à chaque conseil municipal pour délibérer », a indiqué Albert Leblanc, le président de la communauté de communes de l'Ernée (CCE).

Mathilde Thuillier et Laura Bouchonneau, du cabinet Prigent de Rennes, accompagnés de Bastien Marquier, du bureau Gama Environnement de Caen, ont ensuite présenté la procédure et la méthodologie qui seront mises en place. « La phase d'études se déroulera jusqu'à fin 2018, la date butoir de l'approbation définitive du PLUi étant fixée au 31 décembre 2019 », ont indiqué les deux urbanistes.

« Nous rendrons transversales toutes les études qui ont déjà été faites précédemment », a rassuré l'environnementaliste. Trois réunions de concertation avec la population sur le transport, le cadre de vie, les infrastructures, l'habitat, auront lieu la semaine prochaine.

Lundi 9 janvier, à 20 h 30, à l'Espace aquatique, à Ernée, pour les habitants d'Ernée, Larchamp, Montenay, Saint-Denis-de-Gastines et Vautorte ; **mardi 10**, à 20 h 30, à la Médiathèque de Juvigné, pour les habitants de Juvigné, La Croixille, La Pellerine, Saint-Hilaire-du-Maine et Saint-Pierre-des-Landes ; **jeudi 12**, à 20 h 30, à la salle Bretagne d'Andouillé, pour les habitants d'Andouillé, Chailand, La Baconnière, La Bigottière et Saint-Germain-le-Guilbaume.

[Séminaire de lancement](#)

1.3.4 Le site internet de la communauté de communes

Navigation

- CC L'Ernée
- Economie
- Centre de Ressources / Relais Services Publics
- Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Habitat
- Urbanisme
- Construction / Rénovation
- Le Schéma de Cohérence Intercommunale
- Le Plan Local d'Urbanisme**
- Environnement
- Espace Aquatique de l'Ernée
- Culture
- Tourisme

Le Plan Local d'Urbanisme

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document de planification qui, à l'échelle d'un groupement de communes (EPC) ou d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement pour les 10 ou 15 prochaines années, et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Quand le plan local d'urbanisme couvre l'intégralité du territoire communautaire, on parle alors de **PLU intercommunal ou communautaire (PLUi)**.

Par délibération du 16 novembre 2015, les élus de la communauté de communes de l'Ernée ont acté le lancement de l'élaboration d'un PLU à l'échelle intercommunale (PLUi).

En effet, la communauté de communes de l'Ernée mène depuis de nombreuses années une vision globale d'aménagement et d'organisation du territoire qui a permis de maintenir et d'organiser les services, équipements et ainsi de conserver l'attractivité du territoire. La démarche PLUi vient renforcer et conforter cette volonté politique. Elle répond aux évolutions législatives récentes en matière de droits de l'urbanisme (Loi ALUR).

Quels objectifs pour le PLUi ?

Le PLUi engagera une réflexion globale sur les axes suivants :

- Maîtrise et équilibre de l'urbanisation et lutte contre une consommation foncière excessive
- Renouvellement urbain et renouvellement des centres-bourgs
- Développement de l'activité économique du territoire
- Prise en compte des enjeux liés au développement durable, (transition énergétique, lutte contre le changement climatique, ...)
- Valorisation et préservation du patrimoine, des ressources naturelles et paysagères
- Préservation des espaces agricoles et naturels. Renforcement de l'activité agricole.
- Politique de déplacement
- Développement de la communication numérique

Comment s'informer et s'exprimer ?

S'INFORMER	S'EXPRIMER	CONTACT
Articles dans les bulletins d'informations	Registre d'expression mis à disposition dans chaque mairie et au siège de la Communauté de communes	Communauté de communes de l'Ernée Service Urbanisme
A chaque étape : documents mis à disposition dans les mairies et au siège de la Communauté de communes	Réunions publiques d'informations avec le bureau d'études	Paro d'activités de la Querminais, 63600 Ernée Tel : 02 43 05 98 80 Email : urbanisme@lenee.fr
Site internet www.cc-lenee.fr	Par courrier adressé à M. Le Président de la CCE	

Les échéances

- Fin 2016 : Lancement de la démarche
- Courant 2017 : Projet de d'aménagement et de développement durable (PADD)
- Courant 2018 : La traduction réglementaire
- En 2019 : La Validation

Une page dédiée a été créée pour présenter :

- Les objectifs du PLUi
- Comment s'informer et s'exprimer : les différentes modalités de concertation
- Les échéances avec le calendrier prévisionnel
- Les documents à télécharger

Les documents présentés en réunions publiques ainsi que les différentes pièces du PLUi au fur et à mesure de leur validation sont téléchargeables en ligne sur le site internet de la CCE.

L'Ernée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Bienvenue sur le site de la Communauté de Communes de l'Ernée

A télécharger

- Délibération de prescription du PLUI
- Diagnostic - projet au 07/2017
- Diagnostic agricole - projet au 09/2017
- Débat PADD - 10/07/2017
- Réunion publique PADD du 20/07/2017
- Délibération 2nd débat PADD
- Réunion publique 12 décembre 2018

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
A télécharger

PLUi
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de
L'Ernée

PLUi de l'Ernée

Toutes les Actualités

Carte du Territoire

L'Ernée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Bienvenue sur le site de la Communauté de Communes de l'Ernée

PLUi : Dans quel territoire souhaitez-vous vivre demain ?

Réunion Publique
Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Nouvelle étape de concertation : Dans quel territoire souhaitez-vous vivre demain ?

Après 6 mois d'échanges et de concertations, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme intercommunal vient d'être présenté et débattu dans chacune des communes et au sein du Conseil communautaire. Le PADD sera ainsi présenté à la population le Jeudi 20 juillet à 20h dans le hall de l'Espace Clair de Lune à Ernée, l'occasion pour les habitants de venir apporter leurs remarques et réflexions sur le projet d'aménagement du territoire pour les 10 prochaines années.

Les archives des actualités

Urbanisme PLUi : Dans quel territoire souhaitez-vous vivre demain ?

Consulter les actualités en cours

Trouvez un hébergement

Des services diversifiés

PLUi
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de
L'Ernée

PLUi de l'Ernée

Toutes les Actualités

Carte du Territoire

EXTRANET COMMUNES

IDENTIFIANT

MOT DE PASSE

Navigation

- CC L'Ernée
- Economie
- Centre de Ressources / Maison de Services au Public
- Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Habitat
- Urbanisme
- Environnement
- Espace Aquatique de l'Ernée
- Culture
- Tourisme

Diagnostique Agricole du PLUi de l'Ernée

Diagnostique agricole

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes d'Ernée, un diagnostic agricole a été réalisé en concertation avec les exploitants agricoles. Cette étude a permis de déterminer les principaux enjeux agricoles du territoire et d'identifier des pistes d'actions permettant de préserver et développer l'agriculture de l'Ernée, au même titre que les autres secteurs économiques. A cet effet, la Communauté de communes de l'Ernée vous convie à participer à la réunion de restitution de ce diagnostic, le :

Judi 30 novembre à 20h
Halle de l'Espace Clair de Lune à Ernée

Pour toute information, nous vous invitons à contacter la Communauté de communes de l'Ernée au 02 43 05 98 80

Les actualités en cours

- Culture: Going Home
- Economie: Soirées de la création - reprise d'entreprise

Toutes les Actualités

Carte du Territoire

Navigation

- CC L'Ernée
- Economie
- Centre de Ressources / Maison de Services au Public
- Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Habitat
- Urbanisme
- Environnement
- Espace Aquatique de l'Ernée
- Culture
- Tourisme

À la une !

Soirées de la création - reprise d'entreprise

CREER/ REPENDRE UNE ENTREPRISE... POURQUOI PAS VOUS? Une occasion pour échanger entre jeunes entrepreneurs, professionnels, institutionnels dans une ambiance conviviale et décontractée!

[Lire la suite](#)

EN DIRECT DE LA CC DE L'ERNÉE

CC ERNÉE
Comptes rendus du conseil communautaire

Retrouvez les décisions prises lors des derniers conseils communautaires [...]

[Lire la suite](#)

LES INFOS DU MOMENT

- Comptes rendus du conseil comm...
- Créer, développer son entrepri...
- PROGRAMME HABITER MIEUX - AIDE...
- L'ESCAPADE : Espace de Découve...
- Votre Facture
- La Saison Culturelle
- Les Manifestations estivales

Diagnostique Agricole du PLUi de l'Ernée

Diagnostique agricole Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes d'Ernée, un diagnostic agricole a été réalisé en concertation avec les exploitants agricoles. Cette étude a permis de déterminer les principaux enjeux agricoles du territoire et d[...]

[Lire la suite](#)

Dossier du moment

Toutes les Actualités

Carte du Territoire

1.3.5 Participation du public

a) Les ateliers lecture de cartes

PLUi
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal de
L'Ernée

La Communauté de communes de l'Ernée élabore
son Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Concertation avec la population

Donnez votre avis
sur le territoire et vos
besoins pour demain !

Transport
Cadre de vie
Infrastructures
Habitat

Réunions participatives :
Lundi 9 janvier à 20h30
Salle de fitness à **Ernée**
Larchamp, St Denis de Gastines, Ernée, Vautorte, Monteny

Mardi 10 janvier à 20h30
Salle Bretagne à **Andouillé**
Challand, La Bigottière, St Germain le Guillaume,
Andouillé, La Baconnière

Judi 12 janvier à 20h30
Médiathèque de **Juvigné**
La Pellerine, St Pierre des Landes, Juvigné,
La Croixille, St Hilaire du Maine

Plus d'infos : www.cc-lernee.fr - 02 43 05 98 80

L'Ernée

Affiche dans les commerces et équipements



Juvigné



Ernée



Andouillé

3 ateliers lectures de cartes ont eu lieu respectivement les :

- 9 janvier 2017 à 20h30 à Ernée
- 10 janvier 2017 à 20h30 à Andouillé
- 12 janvier 2017 à 20h30 à Juvigné

Les réunions ont regroupé en trois secteurs : le secteur nord/nord-est, le secteur sud-est et le secteur ouest de la Communauté de Communes. Au total, 90 personnes ont pris part aux ateliers et toutes les communes ont été représentées en terme d'habitants sauf La Croixille et Saint-Hilaire-du-Maine.

Les ateliers se sont structurés de la manière suivante :

- Quelle pratique du territoire ? en abordant les logiques de déplacements, les pratiques du territoire,
- Quelle identité du territoire ?
- Quelle représentation du territoire et quelles projections pour l'avenir ?

Les éléments issus des ateliers lecture de cartes ont permis d'alimenter le diagnostic du rapport de présentation lors de la première étape de l'élaboration du PLUi.

Parution dans la presse pour les ateliers lecture de cartes

Andouillé

Le PLUi est lancé



Des groupes de travail se sont formés pendant la réunion.

■ Une réunion concernant le PLUi a eu lieu, avec les acteurs du secteur de Chailland, La Bigottière, St-Germain-le-Guillaume, Andouillé et la Baconnière. Différents groupes de travail se sont formés afin d'échanger sur les points positifs et points noirs des différents secteurs. Quelle est la vision du territoire. Quels sont les mots clés pour parler de ce territoire. Quelle identité pour chaque commune au sein de ce territoire ? Cet aménagement territorial va permettre de mettre en place un document dans lequel seront définies les règles de la constructibilité. Il va servir de cadre pour les demandes comme les permis de construire, déclaration préalable de travaux, permis d'aménager un lotissement, etc. Ainsi les futures zones de développement économique, de l'habitat et du secteur agricole doivent être bien définies. A partir de cartes détaillées, les habitants du secteur ont évoqué les atouts et les inconvénients d'une installation à tel ou tel endroit : moyens de transports, communication... Disparition ou maintien de commerce de proximité, avantages et inconvénients d'être proche de la couronne lavalloise, mutualisation des moyens. Cette première réunion de concertation avec la population a connu une bonne participation des acteurs économiques.

La vision de la population sur son territoire

■ Les élus du territoire de l'Ernée s'engagent dans la mise en œuvre de leur Plan Local d'Urbanisme intercommunal, communément appelé PLUi. Les représentants des cabinets Pringent et CERUR de Flannes ont invité la population à des soirées pour échanger sur leurs habitudes de vie, pour recueillir leur avis, leur vision de leur commune et du territoire. Lundi 9 janvier, dans la salle de fitness, près de cinquante personnes des communes de Larchamp, St-Denis-de-Gastines, Ernée, Vautorte et Montenay, se sont retrouvées par petits groupes autour d'un plan représentant le territoire de l'Ernée. « Découpée en trois temps de travail la réunion a



Par petits groupes, les participants ont échangé sur l'aménagement du territoire d'aujourd'hui et de demain.

Un PLUi c'est quoi ?

■ Le plan local d'urbanisme intercommunal est le document qui régleme sur un territoire donné, les règles du développement du territoire. Dans ce document, rédigé pour environ 10 ans, sont définies les règles de la constructibilité. Sa rédaction dessine l'aménagement du territoire, la localisation des futures zones de développement économique, de l'habitat, de préservation de l'activité agricole.

permis aux uns et et autres de s'exprimer sur leurs déplacements quotidiens, sur la vision du territoire (les sites remarquables, les points noirs), mais aussi sur les mots clés, les cartes à jouer pour chaque commune et leur rôle au sein du territoire. » Cette réunion participative est la première d'une série de trois, permettant ainsi à l'ensemble de la population du territoire de s'exprimer. Après Andouillé pour les communes du sud, c'est au tour des communes de La Pellerine, St-Pierre-des-Landes, Juvigné, La Croixille, St-Hilaire-du-Maine, de se retrouver ce jeudi 12 janvier à 20h30 à la médiathèque de Juvigné.

b) Les réunions agricoles

Trois réunions agricoles ont été organisées dans le cadre de la concertation pour l'élaboration du diagnostic agricole.

Une centaine d'agriculteurs ont fait le déplacement afin de s'entretenir avec des membres du bureau d'études.

Chaque agriculteurs du territoire intercommunal avait reçu au préalable de ces réunions un questionnaire a remplir et à transmettre à la CCE afin de compléter le diagnostic agricole.

Les **trois réunions** ont eu lieu les :

- 7 mars 2017 à Andouillé
- 8 mars 2017 à Ernée
- 9 mars 2017 à Juvigné



c) *Le forum citoyen*



La Communauté de communes de l'Ernée élabore son Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Concertation avec la population

Forum Citoyen

Habitant, votre idée de l'Ernée nous intéresse

Mardi 25 avril à 19h
Salle E' du Cosoc derrière
l'Espace Clair de Lune
à Ernée



Andouillé, Chailand, Ernée, Juvigné, La Baconnière, La Bigottière, La Croizille, la Pellerins, Larchamp, Monteny, St-Denis-de-Gastines, St-Germain-le-Guillaumes, St-Hilaire-du-Maine, St-Pierre-des-Landes, Vautort

Plus d'infos : www.cc-lernee.fr - 02 43 05 98 80

Le forum citoyen du 25 avril 2017 avait pour but d'alimenter l'atelier organisé avec les élus sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du 6 avril 2017

Les élus souhaitaient connaître les perspectives d'évolution du territoire et la vision des habitants.

Ainsi, le forum citoyen avait pour objectif de nourrir le scénario d'aménagement par la contribution des habitants du territoire. Il s'agit d'un temps d'échanges et de débats qui doit éclairer les élus dans l'élaboration de leur projet.

Une vingtaine de personnes ont fait le déplacement.

Parution dans la presse pour le forum citoyen

Contribution des habitants à l'avenir du territoire

Publié le 18/04/2017



Dans quel territoire souhaitons-nous vivre demain ? Une nouvelle étape de concertation se profile pour les habitants du territoire de l'Ernée avec l'organisation d'un Forum citoyen, mardi 25 avril.

« Il est organisé afin de permettre à la population de s'exprimer et de fonder ses souhaits d'évolution du territoire », indique Benoit Arnold, chargé de communication à la communauté de communes de l'Ernée, qui souhaite donner la parole aux citoyens pour la construction de son Projet d'aménagement et de développement durables (Padd).

Pièce maîtresse du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), le Padd définit les orientations du projet d'urbanisme et d'aménagement sur l'ensemble des quinze communes de la Comcom de l'Ernée. « L'objectif de ce forum citoyen est de nourrir le scénario d'aménagement par la contribution des habitants du territoire. Il s'agit d'un temps d'échanges et de débats qui doivent éclairer les élus dans l'élaboration de leur projet », ajoute Benoit Arnold.

Mardi 25 avril, à 19 h, à la salle E'du Cosec, rue des Mirettes. Ouvert à tous.

Les habitants du territoire ont boudé le forum citoyen

Publié le 28/04/2017



Mardi soir, c'est une nouvelle étape dans la concertation publique que proposait la communauté de communes de l'Ernée, via le cabinet Pringent et Associés, et le cabinet Cerur, tous deux de Rennes. La question était clairement posée aux habitants : « Dans quel territoire souhaitez-vous vivre demain ? »

Hélas, ils étaient très peu à avoir répondu à l'invitation à ce forum citoyen. « Cette nouvelle étape dans la construction d'un projet d'aménagement et de développement durable, le Padd, est pourtant une pièce maîtresse du futur plan local d'urbanisme intercommunal, le PLUi, souligne l'une des intervenantes rennaises. ■ était important de se positionner sur les objectifs que les élus ont définis, et à l'inverse, d'en soulever d'autres auxquels ils n'auraient pas pensé. »

En petits groupes, les quelques présents de mardi soir ont quand même travaillé différents sujets, comme l'avenir des centre-bourgs, le vieillissement du territoire, l'habitat, la démographie, le développement économique, les besoins en matière de structures routières, le développement des services pour personnes âgées ou pour la petite enfance, ou la préservation du territoire rural, etc.

d) La réunion publique PADD

Une réunion publique a été organisée le 20 juillet 2017 et a rassemblé une cinquantaine d'habitants pour la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Les échanges ont été intéressants, chaque participant était invité à poser ses questions au fur et à mesure de la présentation.

Ci-dessous figure les principales questions :

Questions	Réponses apportées
<p>Comment ont été fixés les objectifs de densité ?</p>	<p>Ces objectifs correspondent à la réflexion faite dans le cadre du SCoT.</p> <p>Après avoir déterminé un scénario démographique avec des perspectives d'évolution du territoire et de constructions neuves, celui-ci a permis de définir une enveloppe foncière nécessaire.</p> <p>Ainsi, après une réflexion approfondie, les objectifs de densité varient selon les communes.</p> <p>En effet, les communes de taille plus importante et dont le tissu urbain est plus dense, se voient appliquer une densité plus importante, notamment pour Ernée (18 logts/ha) ou Andouillé (16 logts/ha).</p> <p>Cette densité plus importante peut notamment se traduire par la réalisation de petit collectif.</p> <p>Enfin, pour les communes rurales, la densité est plus faible, ainsi la réalisation de nouvelles opérations se traduit essentiellement par des lotissements.</p> <p>Par ailleurs, le territoire Ernéen est un territoire rural, l'objectif est de densifier en permettant de préserver la qualité de vie qui lui permet d'être un territoire attractif.</p>
<p>La question de l'énergie n'a pas été abordée alors que l'on voit représenté des éoliennes sur la cartographie de synthèse ?</p>	<p>Ce volet a été abordé très succinctement lors de la présentation, le PADD fixe en effet des objectifs à poursuivre et notamment concernant le développement éolien, l'exploitation du bois de haie, la méthanisation...</p> <p>Un habitant s'interroge sur l'étude réalisée sur les vents porteurs à l'échelle du territoire intercommunal.</p> <p>Monsieur le Président précise qu'un schéma a défini quatre sites au total :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Saint-Hilaire-du-Maine : projet en cours - Juvigné : site non concluant - Les deux autres sites à Saint-Denis-de-Gastines ont été refusés puisqu'ils ne remplissaient pas tous les critères <p>Par ailleurs, les conditions d'implantation des éoliennes sont strictes. En effet, le mitage de l'habitat sur l'espace agricole limite le développement éolien puisqu'il est nécessaire de</p>

	<p>respecter une distance de 500 mètres entre les éoliennes et l'habitat.</p> <p>La CCE est par ailleurs favorable au développement éolien puisqu'un second site est en réflexion sur Saint-Hilaire-du-Maine. Les autres modes de développement d'énergies renouvelables tel que l'hydro-électricité ou la méthanisation ont leurs limites sur le territoire.</p>
<p>Quant est-il des bâtiments abandonnés dans les centre-bourg ?</p>	<p>Le PADD met l'accent sur la revitalisation des centre-bourg, puisque la démarche est initiée par les communes depuis quelques années maintenant. Les élus ont envisagé l'hypothèse de recourir à une démolition – reconstruction pour certains bâtiments délabrés, vétustes et ne répondant plus aux normes.</p> <p>Toutefois, Monsieur le Président précise que les communes manquent de moyens et en particuliers financiers, puisque les subventions sont faibles pour ce type de travaux.</p> <p>Par ailleurs, seules 8 communes de la CCE bénéficient de ces subventions.</p> <p>La CCE réfléchit donc à mettre en place un fond afin d'aider les communes qui ne bénéficient pas de ces aides pour leur permettre de réaliser d'éventuels travaux.</p>
<p>Comment prendre en compte l'agriculture et l'habitat en zone rurale, une règle sera-t-elle propre à chaque commune et devra-t-on se plier à la CDPENAF ?</p>	<p>La CDPENAF est une commission relative à la préservation des espaces agricoles et naturelles, et ne fixe par conséquent aucune loi.</p> <p>L'objectif du PLUi est d'aboutir à un consensus pour avoir une règle commune notamment pour la zone agricole (A), ceci afin de préserver la cohabitation habitat - agriculture.</p>
<p>Où sera situé le nouveau pôle santé à Ernée ?</p>	<p>Il est envisagé de localiser le nouveau pôle santé à proximité de l'hôpital pour pérenniser son activité qui emploie près de 230 habitants de la commune d'Ernée.</p>
<p>Quand seront transmis les documents ?</p>	<p>Les habitants relèvent un manque quant à la transmission des documents au fur et à mesure de la production du PLUi et en amont des réunions. Le Bureau d'études Prigent & Associés précise qu'une concertation a lieu tout au long de l'élaboration du PLUi où l'ensemble des habitants est invité à participer.</p> <p>En phase diagnostic, des ateliers lecture de cartes ont eu lieu afin de recueillir les pratiques et la vision du territoire des habitants, ceci afin d'alimenter le diagnostic. Au total, 90 personnes ont fait le déplacement. En phase PADD, un forum citoyen, où une vingtaine de personnes ont participé, dont l'objectif était de nourrir le scénario d'aménagement par la contribution des habitants du territoire. Ces phases de concertation sont importantes dans le cadre de l'élaboration du PLUi. Ainsi, Monsieur le Président précise que seront</p>

déposés sur le site internet de la CCE, le diagnostic ainsi que le support de présentation du PADD.
 Les habitants sont également invités à s'exprimer sur les registres installés dans chaque commune et au siège de la CCE.

e) La concertation inventaire complémentaire zones humides

Avant de commencer toute prospection sur le terrain, il a été organisé des réunions de terrain visant à :

- Porter à connaissance l'inventaire des zones humides aux exploitants agricoles et aux propriétaires ;
- Présenter la méthodologie mise en place pour pré-localiser les secteurs à prospecter ;
- Présenter la méthode de terrain pour identifier les zones humides fonctionnelles.

Les exploitants et les grands propriétaires ont été conviés par courrier.

Les **six réunions de terrain** ont eu lieu les :

- 2 octobre 2017 à 11h30 et 16h30
Lieu-dit « Les Buttes », rue de La Croixille à Juvigné
- 4 octobre 2017 à 11h30 et 16h30
Lieu-dit « Bel Air », route de Juvigné à La Croixille
- 3 octobre 2017 à 11h30 et 16h30
Impasse du Terte à St Pierre des Landes

Bilan

Malgré la période d'ensilage, une quarantaine de personnes étaient présentes.

Les personnes présentes ont pu s'exprimer. Des inquiétudes ont été relevées quant à une évolution de la réglementation et donc de futures contraintes à prévoir sur les zones humides. Certaines personnes ont souhaité être prévenues au préalable du passage des techniciens et ont fourni leur numéro de téléphone et le lieu-dit concerné par les prospections.

f) La réunion publique diagnostic agricole

PLUi
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal de
L'Ernée

La Communauté de communes de l'Ernée élabore
son Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Concertation avec la population

Diagnostic Agricole

Habitant, votre
idée de l'Ernée
nous intéresse

**Jeudi 30 novembre
à 20h**
Hall de l'Espace Clair de Lune
à Ernée

Agriculture
Transport
Cadre de vie
Infrastructures
Habitat

Andouillé, Chailland, Ernée, Juvigné, La Baconnière, La Bigottière, La Croixille, la Pellerine, Larchamp
Montenay, St-Denis-de-Gastines, St-Germain-le-Guillaume, St-Hilaire-du-Maine
St-Pierre-des-Landes, Vautorte

Plus d'infos : www.cc-lernee.fr - 02 43 05 98 80

L'Ernée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes d'Ernée, un diagnostic agricole a été réalisé en concertation avec les exploitants agricoles. Cette étude a permis de déterminer les principaux enjeux agricoles du territoire et d'identifier des pistes d'actions permettant de préserver et développer l'agriculture de l'Ernée, au même titre que les autres secteurs économiques.

Une quarantaine de personnes a fait le déplacement.

Questions	Réponses apportées
<p>Comment les agriculteurs ont eu connaissance de la réunion de ce soir ?</p>	<p>Une communication a été réalisée dans chaque mairie, sur les sites internet, Facebook, ainsi que par le biais de banderoles à Ernée, Andouillé et à Juvigné. Un article dans le journal Ouest-France est également paru. Par ailleurs, il n'est pas possible d'envoyer un courrier à l'ensemble du monde agricole pour les informer, cette réunion étant ouverte à l'ensemble de la population.</p>
<p>Monsieur le Maire de La Pellerine s'interroge sur les autorisations d'urbanisme concernant les nouvelles formes d'habiter, les Tiny House.</p>	<p>Actuellement en cours d'élaboration, le PLUi devra règlementer les constructions autorisées en zones agricoles et naturelles.</p> <p>Ainsi, l'ensemble des élus de la CCE travaillera de manière conjointe afin de rédiger un règlement pour autoriser sous certaines conditions, et selon les souhaits de chacun à l'échelle de la CCE, ces nouvelles formes d'habitat. La finalité étant d'obtenir un règlement uniforme à l'échelle de la CCE.</p>
<p>Une interrogation se pose concernant les changements de destination et sur la possibilité de les réaliser dans une exploitation agricole.</p>	<p>Il s'agit avant tout de préserver l'activité agricole, les sièges d'exploitation, les périmètres de réciprocité et les périmètres d'épandage.</p> <p>Ainsi, aucun changement de destination ne pourra avoir lieu au sein d'une exploitation agricole, afin de ne pas impacter développement de l'entreprise, et limiter l'implantation de tiers.</p> <p>Au sein de l'espace agricole, un recensement est réalisé dans chaque commune, par des commissions communales, ou les élus sillonnent le territoire afin de repérer le bâti de caractère (en pierre, disposant de mur et de toiture en état, c'est-à-dire qui n'est pas une ruine...).</p> <p>Le bureau d'études réalisera une annexe au PLUi afin d'établir un plan du territoire et pour chaque bâtiment une photographie qui justifie les critères retenus. Ainsi, si nous ne disposons pas de photographie, le bâti ne peut être retenu puisqu'il ne sera pas justifié. Le bureau d'études insiste donc sur la nécessité de photographier chaque bâtiment.</p>

Parution dans la presse pour la réunion publique diagnostic agricole

Futur plan d'urbanisme : chacun peut donner son avis

Publié le 18/12/2017 à 01:16

Écouter



[Lire le journal numérique](#)

Dans le cadre de l'élaboration du futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), une réunion de restitution du diagnostic agricole était organisée jeudi soir à l'Espace Clair-de-Lune. Une quarantaine d'habitants et élus du territoire de l'Ernée étaient présents.

Le bureau d'études Pringent & Associés a d'abord présenté les objectifs de ce diagnostic, puis les étapes de l'élaboration du PLUi. **« Chaque habitant peut faire part de ses observations, remarques ou requêtes, dans le registre de concertation présent dans chaque mairie et à la communauté de communes de l'Ernée. »** Ce registre est consulté par la CCE, mais également par le bureau d'études, **« qui évalue les demandes de chacun afin de les prendre en compte dans la mesure du possible dans l'élaboration du plan »**.

Laurent Hirtzmann, expert agricole, a ensuite détaillé ce diagnostic agricole. **« Le PLUi devra réglementer les constructions autorisées en zones agricoles et milieux naturels »**. Concernant les changements de destination et sur la possibilité de les réaliser dans une exploitation agricole. **« Il s'agit avant tout de préserver l'activité agricole, les sièges d'exploitation, les périmètres de réciprocité et les périmètres d'épandage »**. Le président Albert Leblanc est intervenu : **« Seuls les bâtiments repérés au préalable pourront faire l'objet d'un changement de destination et d'un dépôt d'une autorisation d'urbanisme »**.

g) Les bistrots de parole

Article dans le magazine intercommunal de juillet 2018

LES BISTROTS DE PAROLE

Quelle est votre vision du quartier idéal ? Venez participer aux bistrots de paroles !

Dès le lancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de l'Ernée, à travers différents temps d'échanges (ateliers lecture de cartes, forum citoyen, réunions publiques...), la population a été invitée à venir s'exprimer sur l'aménagement du territoire.

Les bistrots de paroles sont des ateliers participatifs. Ils seront l'occasion pour vous d'échanger sur les grandes thématiques (clôtures, stationnements, espaces publics...) du règlement littéral du PLUi.

Vous êtes invité à y participer et à exprimer votre point de vue dès cet automne.

Les bistrots de paroles sont des ateliers participatifs. Ils seront l'occasion pour vous d'échanger sur les grandes

Diffusion sur les sites internet des communes concernées :

Ernée
Énergie, Émotion, Enthousiasme

Mairie Jeunesse - éducation Culture - Sport - Loisirs Famille - solidarité Urbanisme - environnement Découvrir Ernée

Accueil

Zoom sur

Sécurité routière : si on changeait ?

Organisé par le service éducation, jeunesse et sport de la Ville d'Ernée, cet après-midi de sensibilisation sur la sécurité routière vous permettra d'échanger avec les différents partenaires (service de secours, auto-écoles...) mais aussi de participer à (...)

En savoir plus

Les actualités

VISITEZ NOS ENTREPRISES
en Pays de la Loire

Visitez nos entreprises !

Sur inscription à partir du 24/09/2018 Jeudi 25 octobre : - 09h30 : Mombana (2h) - 10h : Concept Rolland Développement (1h30) Vendredi 26 (...)

En savoir plus

Après-midi intergénérationnel, Festif et Sportif

Mercredi 26 septembre Salle du COSEC - Ernée - De 13H30 à 16H30 A partir de 16h00 : goûter partagé offert par le CIAS de l'Ernée Un (...)

En savoir plus

Bistrots de parole

Bistrots de parole : votre vision du territoire ! Dès le lancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de l'Ernée, à travers différents

Sécurité routière : si on changeait ?

Organisé par le service éducation, jeunesse et sport de la Ville d'Ernée, cet après-midi de sensibilisation sur la sécurité routière vous

Contact Horaires Calendrier Annuaires Inscription Menu cantine Numéros d'urgence Démarches en ligne Coeur de Ville

Cinéma

Première année

Horaires : Samedi 29 septembre à 20h30 Dimanche 30 septembre à 15h30 Lundi 01 octobre à 20h30 Réalisé par : Thomas Lilti Avec : (...)

Ernée infos

Opération Tranquillité Vacances 2018 Télécharger

The screenshot shows the website for the Communauté de Communes de l'Ernée. At the top left is the logo 'L'Ernée COMMUNAUTÉ DE COMMUNES'. A search bar with 'ok' is next to it. A banner image shows a group of people in festive attire. Below the banner is a navigation menu with categories like 'Economie', 'Habitat', 'Urbanisme', etc. A central news article titled 'Bistrot de parole : votre vision du territoire' is highlighted with a red circle. To the right, there are vertical banners for 'Trouvez un hébergement', 'Annuaire des Entreprises', 'Annuaire des associations', 'PLUi de l'Ernée', and 'L'ERNEWS'. At the bottom left, there is an 'EXTRANET COMMUNES' login section.

#ERNÉE

Bistrots de paroles : donner sa vision du territoire

Par Ouest-France

Publié le 27/09/2018 à 00h20

Lire le journal
numérique



ÉCOUTER

Recevez
l'info matinale

Chaque matin, recevez l'essentiel
de l'actualité nationale et
internationale

Votre e-mail

OK

Partagez



FACEBOOK



TWITTER



MESSENGER



LINKEDIN

Un « Bistrot de parole » aura lieu mardi 23 octobre. « C'est organisé dans le cadre du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) de l'Ernée, afin de donner la parole aux citoyens », indique Benoit Arnold, chargé de communication à la communauté de communes de l'Ernée.



Ces Bistrots de parole « sont organisés pour donner sa vision du territoire. Dès le lancement du PLUi de l'Ernée, à travers différents temps d'échanges (ateliers lecture de cartes, forum citoyen, réunions publiques, etc.), la population a été invitée à venir s'exprimer sur l'aménagement du territoire ».

Ces ateliers participatifs « seront l'occasion d'échanger sur les grandes thématiques qui concernent la population (clôtures, stationnements, espaces publics, etc.), et du

règlement littéral du PLUi. Chaque habitant du territoire est invité à participer et à exprimer son point de vue ».

Mardi 23 octobre, à 19 h au restaurant l'Esprit Gourmand, route de Laval. Renseignements à la communauté de communes, Parc d'Activités de la Querminais, en téléphonant au 02 43 05 98 80.

#Ernée

Des rencontres pour discuter de l'avenir du territoire



OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 26/10/2018 à 01h19

Abonnez-vous à **Ouest-France**

Le premier Bistrot de parole s'est déroulé à La Daumerie à Andouillé le 8 octobre, le second le 9 au Café du Village Fleuri de Juvigné.

Un troisième rendez-vous était donné au Restaurant l'Esprit Gourmand, mardi, aux habitants des quinze communes du territoire de l'Ernée. Il était animé par Agnès Lemoine et Lise Gaillard, du Cabinet Cerur de Rennes, et Laura Bouchonneau, du Cabinet Pringet & Associés de Rennes, qui sont chargés de l'élaboration du nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal, le PLUi. Réparties en groupes de travail, elles étaient une quinzaine de personnes à avoir répondu à l'invitation. **« Nous sommes dans la phase de concertation de la population. Cette rencontre est l'occasion pour les habitants de donner leur avis sur l'avenir de leur territoire »**, indique Laura Bouchonneau. **« Il faut imaginer les quartiers de demain »**, ajoute Agnès Lemoine. Différents ateliers étaient proposés sur des thèmes bien précis sur le sujet : quelles clôtures, quel voisinage, stationnement (utilisation partagée, revêtements, plantations, verdissement, etc.), couleurs en cœur de bourg ou pour des quartiers neufs, nouvelles formes architecturales, etc.

Objectifs des bistrots de parole :

- Poursuivre la phase de concertation engagée depuis le début de l'élaboration du PLUi en janvier 2017.
- Pour écrire le règlement du PLUi, les élus ont souhaité s'inspirer des réflexions des habitants à travers des rencontres organisées sur 3 secteurs du territoire.
 - o Pour concevoir de futurs quartiers d'habitation de qualité, agréables à vivre, l'exercice consistait à se projeter :
 - A quoi pourraient ressembler ces nouveaux quartiers ?
 - Quelles règles ou principes pourraient être définis ?
 - o Dans cette perspective, les participants ont travaillé sur plusieurs thèmes : les couleurs, les formes architecturales, le stationnement, la présence du végétal...

Le bistrot de paroles sur la commune d'Andouillé a permis de réunir 9 participants en composant un seul et unique groupe, ce qui a toutefois permis des échanges constructifs.

Le bistrot de paroles sur la commune de Juvigné n'a attiré aucun habitant du secteur.

Tandis que le dernier bistrot de paroles sur la commune d'Ernée a rassemblé 18 personnes, organisé en 6 groupes les échanges ont été très intéressants avec deux groupes partageant pour une grande majorité les mêmes points de vue et le troisième qui nuancait les propos.

Andouillé :



Ernée :



Communes recevant l'atelier	Conclusion de l'atelier
Andouillé 08.10.2018	<ul style="list-style-type: none"> - Minimiser les contraintes : écrire des règles suffisamment clairs et interprétables - Préserver le centre-bourg historique - Laisser une liberté dans le choix des matériaux et des coloris tout en conservant une part de verdure importante
Juvigné 09.10.2018	- /
Ernée 23.10.2018	<p><u>Clôtures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les participants s'entendent sur le fait que chaque commune a son identité propre, il est donc nécessaire d'élargir la réglementation et de ne pas avoir un règlement trop standardisé. Les règles ne doivent pas être trop strictes. • Cadrer la hauteur. • Les clôtures végétales posent question de l'entretien et des déchets verts. • Les parcelles sont plus petites (<i>densité plus importante</i>), ce qui pose question de l'épaisseur des haies en limites séparatives. <p><u>Stationnements :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la gestion des eaux pluviales et à limiter l'imperméabilisation (cf : inondations 2018, Ernée – Montenay et Saint-Hilaire-du-Maine en état de catastrophe naturelle). • Proposer des stationnements regroupés et proches des habitations pour éviter les stationnements « sauvages ». • Et pourquoi ne pas envisager une grande aire de stationnements pour réduire les nuisances (bruits, gaz d'échappement...) ? <p><u>Formes urbaines :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identité de chacun / Mixité sociale & générationnelle dans un lotissement. • Limiter la hauteur maximale mais être plus souple sur les formes urbaines (Toitures-terrasses/plain-pied...). • Respecter la continuité architecturale dans le centre-ville, <i>par exemple : pour les agrandissements, préserver les formes urbaines (pierre/toitures double pente...), limiter les toitures terrasses pour les extensions par exemple.</i> <p><u>Couleurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Autoriser les couleurs sur le bâti moderne mais préserver les centres-bourgs. - Ne pas colorer tout le bâti mais plutôt par touche ? MAIS comment le réglementer dans le PLU ?

h) Article Ouest-France sur le second débat du PADD

« 130 logements vont être construits »

Comme cela doit être fait d'ici quelques semaines au sein des conseils municipaux des quinze communes du territoire de l'Ernée, le conseil municipal avait à délibérer jeudi soir sur le futur Plan local d'urbanisme intercommunal.

« **Nous avons souhaité apporter un peu plus de souplesse aux premiers textes** », a indiqué Albert Leblanc, maire adjoint, mais également président de la Communauté de communes.

Parmi les points évoqués, une « **précision** » quant à « **la programmation de 130 logements par an en moyenne sur le territoire. Environ 10 bâtiments seront consacrés à un changement de destination, et 120 nouveaux logements seront programmés, 20 % minimum en densification du tissu urbain existant, et 80 % en extension d'urbanisation.** »

i) La réunion publique d'arrêt du PLUi

La réunion publique du 12 décembre 2018 avait pour objectif de présenter le projet de PLUi prêt à être arrêté à la population pour une meilleure prise en main du document d'urbanisme.

Seulement une dizaine de personnes ont fait le déplacement.

Accueil / Pays de la Loire / Ernée

Les habitants ont donné leur avis sur le futur territoire

Ouest-France

Publié le 15/12/2018 à 00h49

Lire le journal numérique

ÉCOUTER

Recevez l'info matinale

Chaque matin, recevez l'essentiel de l'actualité nationale et internationale

Votre e-mail

OK

Partagez

FACEBOOK

Une réunion publique était organisée mercredi à l'Atelier afin de présenter le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). « **Il touche le quotidien des habitants de l'Ernée** », remarque Albert Leblanc, le président de la communauté de communes.



Les personnes présentes ont pu donner leurs avis sur l'évolution du territoire, l'aménagement futur du bassin de vie, de leur commune, etc. « **Cette réunion a aussi été l'occasion de présenter les futures zones d'extension des bourgs, les projets de développement économique, ou les secteurs de projets particuliers** ».

L'arrêt du projet sera voté en conseil communautaire début 2019. Viendra ensuite la période d'enquête publique et des permanences du commissaire enquêteur, « **où tout un chacun**

pourra consulter les règles et zonages sur son terrain ».

Les documents sont téléchargeables sur le site www.cc-lernee.fr

« **Jusqu'à fin janvier, un registre de concertation est à disposition dans les mairies et à la communauté de communes, afin que toutes les personnes intéressées par cette procédure puissent y inscrire des observations** », informe Benoit Arnold, chargé de mission.

Questions	Réponses apportées
<p>Quelle prise en compte du recensement des sites pollués et sa traduction dans le PLUi ?</p>	<p>Ces éléments sont pris en compte dans le cadre du diagnostic de territoire par l'analyse des bases existantes, Basiol ou Basias. Toutefois, cette base est imparfaite puisqu'une activité peut être recensée comme polluante mais nécessairement sans polluer le site.</p>
<p>Comment est prit en compte le pourcentage de mixité sociale inscrit dans le cadre des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ?</p>	<p>Suivant les communes, un pourcentage de logements sociaux est fixé sur les secteurs faisant l'objet d'une OAP. Cela signifie pour cet exemple sur la commune de La Baconnière, que sur l'ensemble du site et en fonction du nombre de logements réalisés, le porteur de projet doit réserver <i>10% de logements aidés</i> (accession à la propriété par exemple).</p>
<p>Quelle est la réglementation concernant les chemins de randonnées et en particulier sur des passages non autorisés ?</p>	<p>Ce n'est pas l'usage du PLUi, ni du règlement.</p> <p>Le diagnostic présente uniquement les chemins de randonnées mais pour les consolider avec des connexions supplémentaires, seuls les emplacements réservés qui sont des dispositions particulières peuvent être utilisés sur demande de la collectivité.</p> <p>A ce jour, aucun emplacement réservé n'est inscrit pour cette destination.</p>
<p>Quel respect de la réglementation concernant la protection des zones humides et des haies ?</p>	<p>La seule réglementation qui existe est la Police du Maire pour faire respecter ce qui est inscrit au règlement du PLUi.</p> <p>Les élus ont fait le choix de ne pas classer les haies en Espace Boisé Classé (EBC) mais au contraire de les protéger via l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme en Loi Paysage ce qui autorise plus de souplesse (entretien, élagage...).</p>
<p>Quelle réglementation est inscrite dans le PLUi concernant les espaces verts en zone urbaine et l'écoulement des eaux de pluie ?</p>	<p>Au sein des secteurs existants, peu de contraintes sont inscrites pour permettre la densification. Pour les secteurs de développement, une réflexion plus poussée à été intégrée pour orienter les porteurs de projets à envisager des projets innovants : diminuer la taille des voiries, réfléchir à une gestion alternative des eaux de pluie...</p> <p>Par ailleurs, les collectivités se doivent de respecter une densité minimale ce qui contraint la taille des parcelles qui sont à commercialiser. Pour obtenir des tailles de parcelles de tailles plus importantes, il est nécessaire de réfléchir à des aménagements moins consommateurs d'espaces.</p>

Conclusion :

L'ensemble des moyens de concertation annoncés dans la délibération de prescription du PLUi a été mis en œuvre durant l'élaboration du projet de PLUi :

- Mise à disposition des documents d'élaboration du PLUi au fur et à mesure de leur avancement. Suite aux présentations et aux réunions publiques, les supports ont été déposés sur le site internet de la Communauté de Communes.
- Ouverture d'un registre : les registres ont été installés en mairie et au siège de la Communauté de Communes
- Publication d'informations sur l'avancement de la procédure dans le bulletin d'informations et sur le site internet de la CCE. Chaque semestre, une publication est parue dans le bulletin d'informations.
- Organisation de réunions publiques. Au total, 3 réunions publiques ont été organisées : en phase PADD, diagnostic agricole et arrêt du projet de PLUi.

En complément de ceux énoncés dans la délibération de prescription du PLUi, de nouveaux moyens ont été proposés à la population.

Si les ateliers lectures de cartes en phase diagnostic ont connu une grande participation, le forum citoyen, les bistrotts de paroles ainsi que les réunions publiques ont quant à eux rassemblé peu de personnes.

De manière générale, la concertation de la population au cours des différentes phases de l'élaboration du PLUi fait état d'un bilan mitigé avec peu de participation de la part de la population.

ANNEXE

CÉRUR_

écrire
les territoires,
dessiner
la chose publique

PLUI – Ernée

Synthèse transversale des ateliers habitants Et comptes rendus des ateliers par secteurs

Février 2017

groupe**reflex**_

↳ Adeus, Marseille
> Cérur, Rennes
NovaScopia, Paris
Place, Bordeaux & Toulouse
Trajectoires, Lyon
www.groupe-reflex.org

Sommaire

Sommaire.....	2
Synthèse transversale des ateliers Habitants PLUI Ernée	4
1. Quelles pratiques du territoire ?.....	7
1.1. Les logiques de déplacements : des déplacements principalement rayonnants.....	7
1.2. Des pratiques du territoire inscrites à différentes échelles.....	9
2. Quelle identité du territoire ?.....	13
2.1. Une identité globalement positive	13
2.2. ...mais des points noirs persistent.....	14
3. Quelles représentations du territoire et quelles projections pour l'avenir ?	17
3.1. Les atouts	17
3.2. Les opportunités	18
3.3. Les faiblesses.....	19
3.4. Les menaces	21
Synthèse des ateliers	26
Ernée – 09 janvier 2017	26
1. 1^{er} temps : Quelles pratiques du territoire ?.....	28
1.1. Des pratiques inscrites à différentes échelles	28
1.2. Déplacements - Ernée : une ville centre pour le Nord-Ouest du territoire	29
2. 2^{ème} temps : Quelle vision du territoire ?	31
2.1. Eléments remarquables.....	31
2.2. Les points noirs	32
2.3. Les mots clés	33
3. 3^{ème} temps : Quelles forces et faiblesses?	34
3.1. Les atouts.....	34
3.2. Les opportunités	34
3.3. Les faiblesses	35
3.4. Les menaces.....	35
Synthèse des ateliers	38
Andouillé – 10 janvier 2017	38
1. 1^{er} temps : Quelles pratiques du territoire ?.....	39
1.1. Les lieux de fréquentation : la question de centre de proximité reposée.....	39
1.2. Des déplacements plus axés.....	41
2. 2^{ème} temps : Quelle vision du territoire ?	43

2.1. Eléments remarquables	43
2.2. Les points noirs	44
2.3. Les mots clés	45
3. 3ème temps : Quelles forces et faiblesses?	46
3.1. Les atouts	46
3.2. Les opportunités	46
3.3. Les faiblesses	47
3.4. Les menaces	47
3.5. Perceptions personnelles concernant la réunion	49
Synthèse des ateliers	50
Juvigné – 12 janvier 2017	50
1. 1er temps : Quelles pratiques du territoire ?	51
1.1. Les lieux de fréquentation : une sortie du territoire	51
1.2. Des déplacements rayonnants	52
2. 2ème temps : Quelle vision du territoire ?	54
2.1. Les éléments remarquables	54
2.2. Les points noirs	55
2.3. Les mots clés	56
3. 3ème temps : Quelles forces et faiblesses?	57
3.1. Les atouts	57
3.2. Les opportunités	57
3.3. Les faiblesses (vision négative dans le présent)	57
3.4. Les menaces (vision négatives dans le futur)	58

Synthèse transversale des ateliers Habitants

PLUI Ernée

Secteur 1 : Larchamp, Saint-Denis-de-Gastines, Ernée, Vautorte, Montenay : 38 participants

Secteur 2 : Andouillé- Saint-Germain-le-Guillaume-La Baconnière- Chailland – La Bigottière : 33 participants

Secteur 3 : La Pellerine-Saint-Pierre-des-Landes-Juvigné- La Croixille– Saint-Hilaire-du-Maine : 19 participants

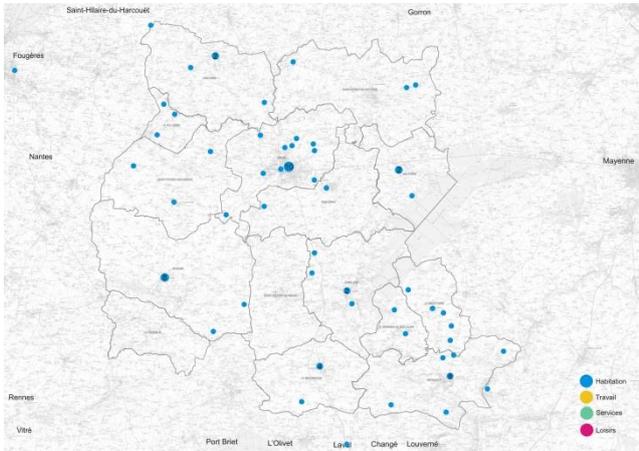


Les réunions ont regroupé trois secteurs : le secteur nord/nord-est, le secteur sud-est et le secteur ouest de la Communauté de Communes. Au total, 90 personnes ont pris part aux ateliers. Toutes les communes ont été représentées en termes d'habitants sauf deux : La Croixille et Saint-Hilaire-du-Maine.

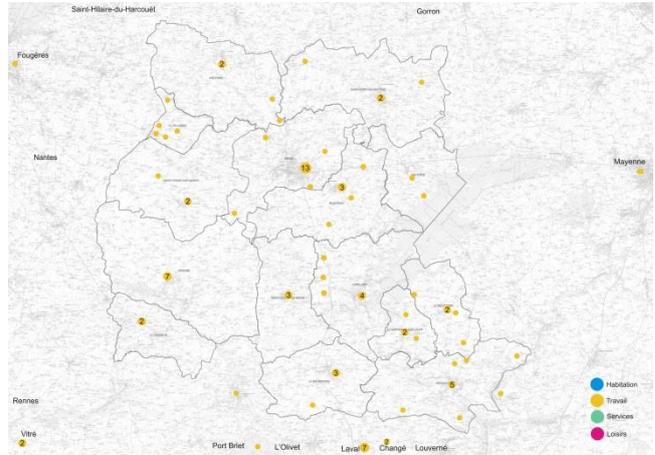
Il est important de noter que les communes les plus représentées sont celles où se sont déroulées les réunions. Les lieux d'habitation des participants sont dispersés sur le territoire, et plus présents dans les hameaux ou le diffus que dans les centres bourgs.

Les participants travaillent sur l'ensemble des communes et beaucoup travaillent sur leur lieu de domicile (agriculteurs). Le lieu de travail est autant rural que citadin (mais pas nécessairement dans les grandes villes hors territoire).

On peut aussi mentionner le fait que les participants étaient majoritairement compris dans une tranche d'âge supérieure à 35 ans et installés depuis longtemps dans les communes, voire investis dans la vie locale. On peut regretter une participation de jeunes ménages installés depuis peu sur le territoire.



Carte de synthèse des habitats



Carte synthèse des lieux de travail

1. Quelles pratiques du territoire ?

1.1. Les logiques de déplacements : des déplacements principalement rayonnants

▮ De manière globale pour les trois secteurs :

On observe des déplacements rayonnants autour d'un pôle central : Ernée qui catalyse les déplacements depuis/vers les grandes villes à l'extérieur du territoire : Laval au sud, Vitré au sud-ouest, Fougère au nord-ouest et Mayenne à l'est. Les déplacements sont équilibrés depuis/vers ces quatre villes.

Chaque commune est ensuite plus ou moins attirée vers une grande ville en fonction de son positionnement géographique:

- *Laval attire l'ensemble des secteurs*
- *Fougère attire les communes de Larchamp, de La Pellerine et de Juvigné*
- *Vitré attire principalement Juvigné*
- *Mayenne attire Chailland, Andouillé, la Bigottière, Saint-Denis-de-Gastines, Montenay*

Cela peut s'expliquer par la qualité du réseau primaire sur le territoire par rapport au réseau secondaire (grands axes restructurés et régulièrement entretenus, 2x2 voies...).

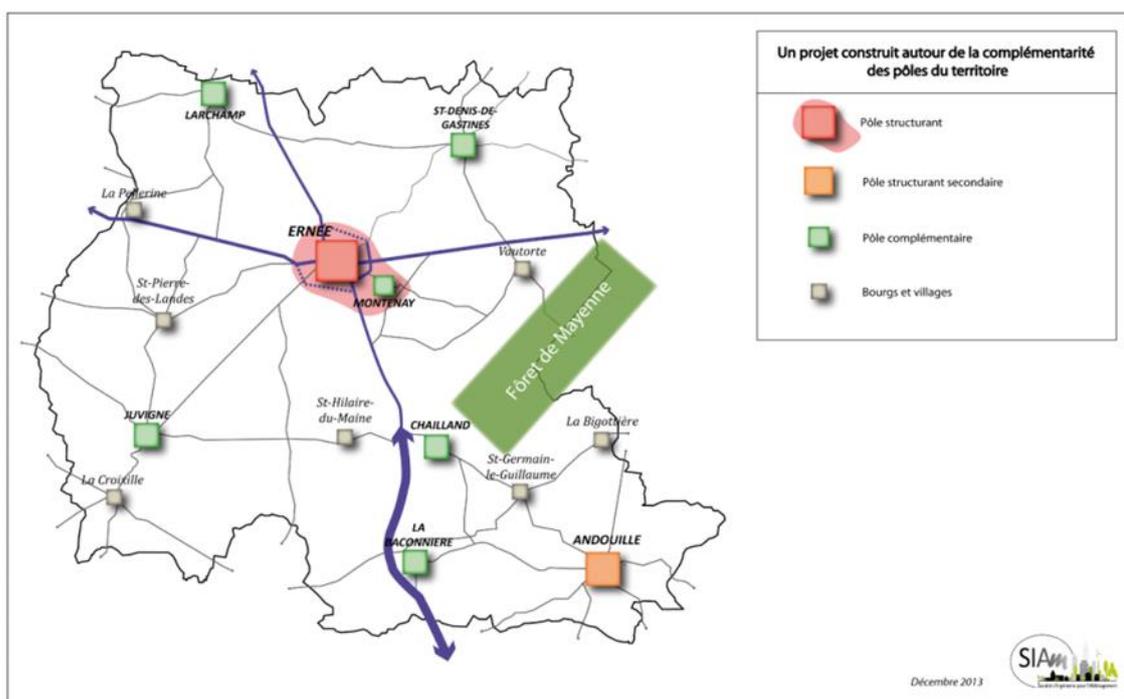
De petits pôles émergent essentiellement au sud : Juvigné, Andouillé et Chailland.

On observe un isolement des communes du nord au-dessus d'Ernée (Larchamp, Saint-Denis-de-Gastines, Vautorte) ainsi qu'un isolement des communes qui se situent entre des pôles de proximité (Saint-Hilaire-du-Maine, La croixille, la Baconnière) qui sont essentiellement des communes de passage.

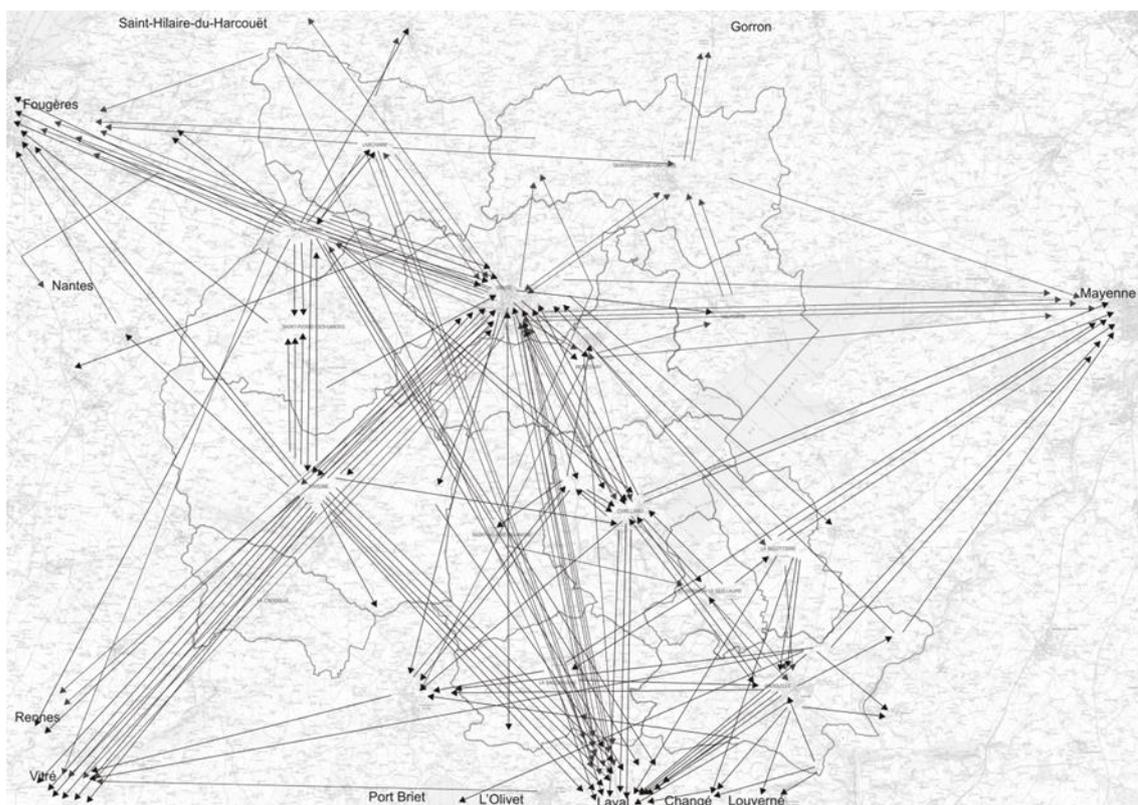
▮ Différenciation par secteurs :

- *Secteur nord/nord-est :*
 - Ernée est la ville la plus représentée. De là, les déplacements rayonnent directement vers les grandes villes à l'extérieur.
 - On retrouve des déplacements occasionnels et plus disséminés vers les communes du nord (Larchamp, Saint-Denis-de-Gastines).
 - Les déplacements intercommunaux sont plus marqués au sud vers Chailland et Juvigné.
- *Secteur sud-est :*
 - 2 pôles de proximité ressortent : Chailland et Andouillé

- Flux nord/sud très marqué entre Andouillé- Chailland – Ernée, flux essentiellement vers le sud Andouillé-Laval, Chailland-Laval et vers l’est avec des flux depuis la plupart des communes vers Mayenne.
- Quelques déplacements secondaires en dehors du territoire au sud vers Changé, Louverné et Bourgneuf-la-Forêt
- Pour cette partie du territoire, les flux au nord s’arrêtent à Ernée
- *Secteur Ouest :*
 - Un pôle majeur de proximité : Juvigné avec des flux qui rayonnent de manière équilibrée vers Ernée, Vitré, Laval, La Pellerine/ Saint-Pierre-des-Landes, flux secondaires vers Fougères.
 - On note une disparité des grands pôles aspirants : Vitré pour Juvigné et Fougères pour La Pellerine mais dans les deux cas, les déplacements sont majoritaires vers Ernée et Laval.



Les pôles du territoire définis par le SCOT



Carte de synthèse des déplacements

De manière générale, les flux révèlent une polarité centrale : Ernée, et des pôles secondaires : Juvigné, Andouillé, Chailland. Un autre petit pôle apparaît, Bourgneuf-la-Forêt, qui catalyse quelques déplacements depuis l'est et le nord du territoire.

Les liens s'équilibrent entre les 4 villes de Laval, Vitré, Fougères, Mayenne en dehors de la Communauté de Communes. En revanche, on n'observe pas d'axe majeur de déplacement dans les communes vers le nord du territoire (au Nord d'Ernée) où les déplacements sont essentiellement liés au réseau secondaire. Ce sont ces mêmes communes qui affichent un ralentissement dans leur développement au vu du SCOT. Par ailleurs, les déplacements intercommunaux sont bien développés au sein du territoire ce qui peut être expliqué par une dissémination des lieux de loisirs (promenades, sentiers de randonnées, loisirs associatifs..) ainsi que par le fonctionnement en réseau entre les communes.

1.2. Des pratiques du territoire inscrites à différentes échelles

Alors que l'habitat et les lieux de travail se cantonnent principalement à l'intérieur du territoire, les lieux de loisirs et de services ont tendance à se disperser vers l'extérieur.

┐ Ernée comme pôle fédérateur de proximité

Au vu des différentes cartes de synthèse, Ernée apparaît très clairement comme le pôle principal des convergences tant pour les loisirs que pour les services. Deux raisons peuvent l'expliquer :

- *Une gamme diversifiée d'équipements attractifs à l'échelle du territoire, intermédiaires entre les équipements plus rares des villes voisines et les équipements de proximité présents sur les communes : salle et programmation culturelle, piscine intercommunale, cinéma, parc de loisirs, équipement sportif, commerces diversifiés ...*
- *Un positionnement géographique central de la commune au sein du territoire et une bonne accessibilité via le réseau routier primaire très qualitatif selon les habitants.*
- *Enfin, il est important de noter la recherche des habitants à corréliser leurs déplacements loisirs/services. La voiture est, au sein du territoire, le moyen de transport prédominant (au regret des participants). Ernée est ainsi la seule ville au sein du territoire qui permet de combiner différents motifs de déplacements : travail, loisirs et services (courses, banque...).*

┃ Les grandes villes pour des activités spécifiques

Dès que les sorties se spécifient (gros achats, sorties nocturnes, spécialités médicales...), les habitants se dirigent majoritairement vers les grandes villes extérieures, Laval polarisant des flux depuis l'ensemble des communes, puis Fougères, Mayenne et Vitré en dernier lieu.

- *Les explications sont identiques que précédemment, qualité des axes routiers, diversité des équipements, corrélation des déplacements entre les besoins (services-loisirs-travail).*
- *On observe aussi une « aspiration » plus nette des grandes villes dans le secteur sud du territoire où Andouillé ne retient pas les flux qui s'orientent directement vers Laval.*
- *On peut aussi noter que les grandes villes sont particulièrement et unanimement mentionnées pour les spécialités médicales (hôpital, radiologie, ophtalmologie...).*

┃ Une diversité de ressources de proximité à l'échelle de l'ensemble des communes

On note tout de même la présence d'une diversité de ressources de proximité sur l'ensemble du territoire. Chaque commune présente ainsi une offre en termes de loisirs et de services. Cela s'explique à la fois par le dynamisme associatif sur la Communauté de Communes et par le fonctionnement en réseau des communes.

Chaque commune s'identifie particulièrement par rapport à un type d'activité (Basket à Saint-Pierre-des-Lande, restaurant La Croixille, médecin à Chailland, vétérinaire à Andouillé etc...). Globalement, toutes les communes disposent d'associations sportives et culturelles permettant la réalisation d'activités de proximité.

┃ Le tourisme vert : un liant pour le territoire

Sur l'ensemble du territoire et pour toutes les communes, les activités liées à la ruralité (randonnée, ballade, course à pied, chasse, pêche...) sont prépondérantes et relient les communes entre elles (sentiers de randonnées, réseaux des plans d'eaux, parcs, forêts...).

En conclusion

Les pratiques du territoire sont nettement hiérarchisées. Elles se répartissent selon les axes de communication (réseau primaire et secondaire) et s'organisent à partir des motifs (services-loisirs-travail).

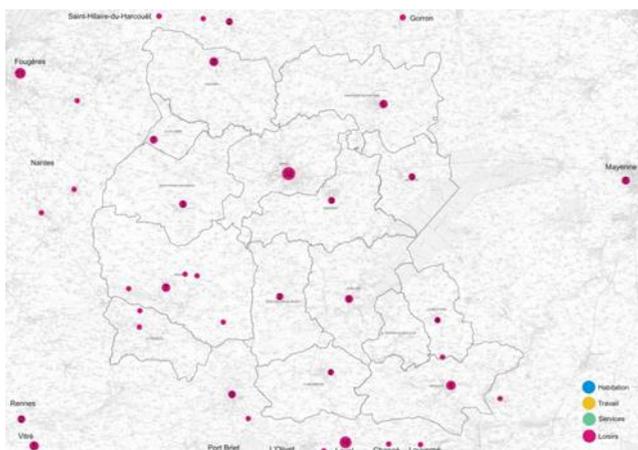
Les **grandes villes** sont les lieux de destination liés à des activités spécifiques. Chaque secteur tend à privilégier la grande ville la plus en proximité : Fougères pour le secteur Nord-Ouest, Vitré pour le Sud-Ouest, Mayenne pour l'Est et Laval pour le secteur Sud. Les flux s'équilibrent entre ces 4 villes et sont majeurs sur l'ensemble du territoire (environ la moitié des déplacements se fait vers une grande ville). La qualité du réseau primaire par rapport à celle du réseau secondaire participe à cet état de fait.

Ernée reste le pôle fédérateur principal de la Communauté de Communes, du fait de la diversité de ses équipements et de sa centralité géographique, en proximité avec l'ensemble des secteurs. Cependant, quelques points noirs tendent à limiter son attractivité face aux grandes villes : les conditions de circulation problématiques à certaines heures et la perception d'un centre-ville qui se dévitalise d'un point de vue commercial.

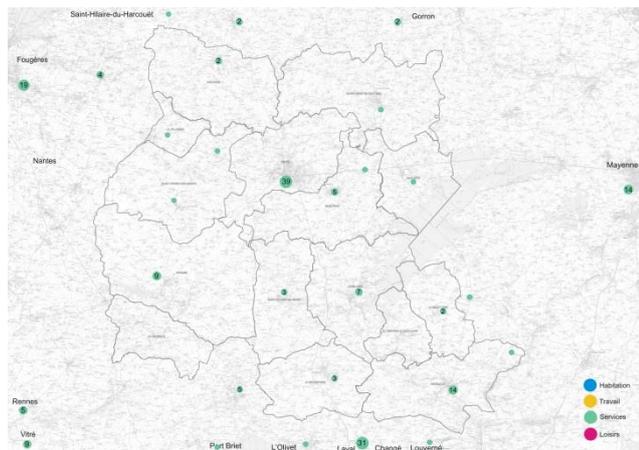
Andouillé, Juvigné ou Chailland jouent le rôle de pôles secondaires et de proximité. Les flux rayonnent principalement en étoile à partir de ces pôles.

Des déplacements secondaires maillent l'ensemble du territoire mais se raréfient en direction des communes au nord d'Ernée (Larchamp, Saint-Denis-de-Gastines, Vautorte). Les communes de Saint-Hilaire-du-Maine, La Croixille, la Baconnière sont quant à elles plus des lieux de passage que de destination.

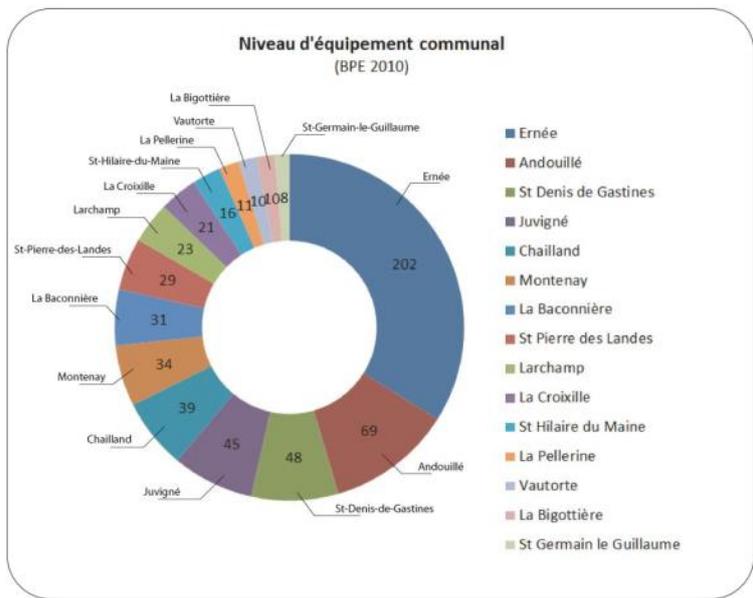
Néanmoins, chaque commune dispose d'activités de loisirs et de petits services de proximité qui participent à la qualité et à la dynamique de la vie locale. Le territoire offre des supports de pratiques de loisirs de plein air (chemins de randonnées, pêche, chasse) fortement appréciées, et qui participent à la cohésion sociale.



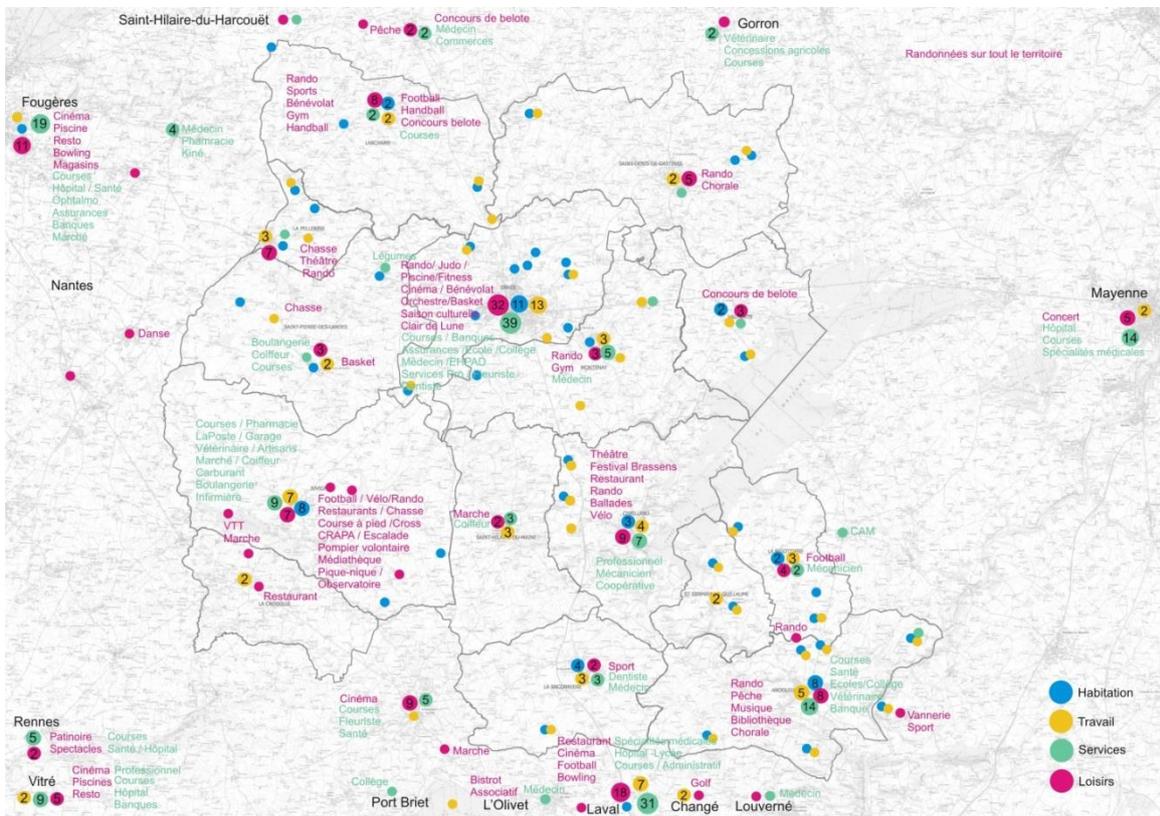
Carte de synthèse des loisirs



Carte de synthèse des services



Niveau d'équipement communal relevé par le SCOT



Carte de synthèse des lieux de fréquentation du territoire

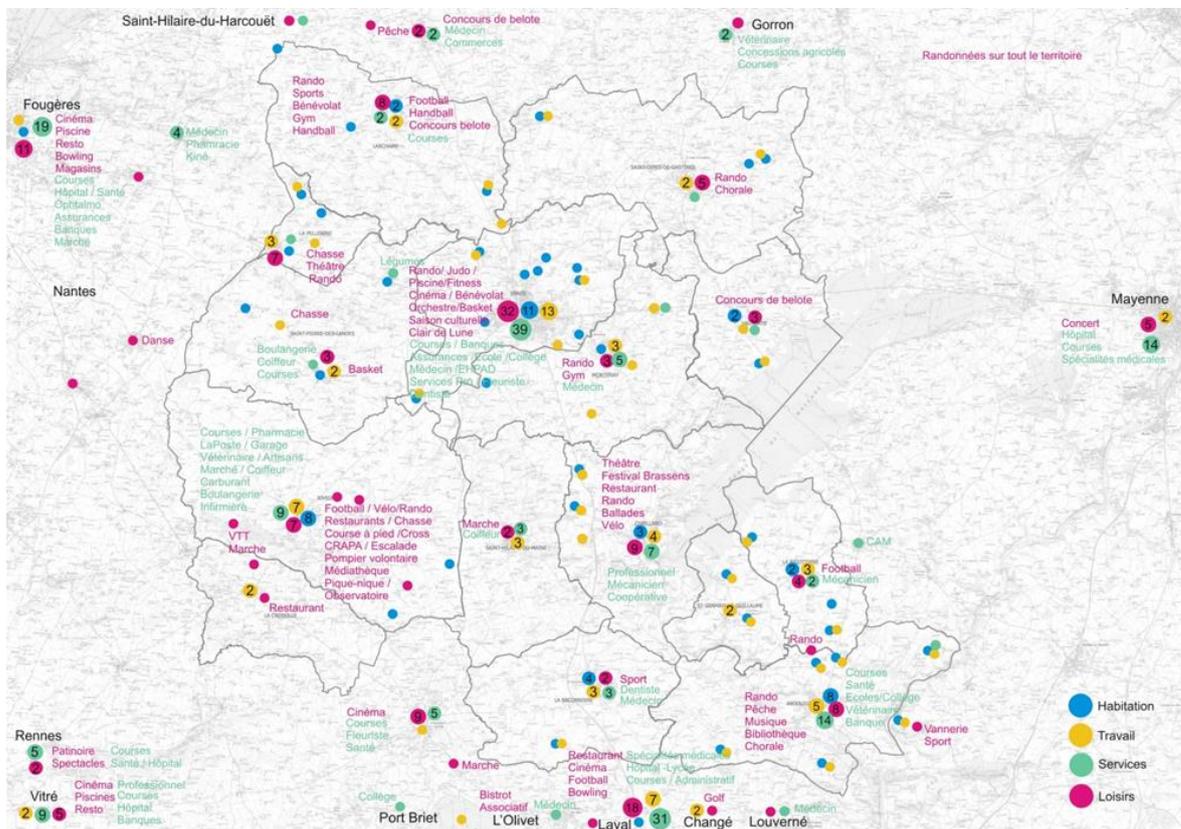
2. Quelle identité du territoire ?

2.1. Une identité globalement positive ...

Des points d'intérêt figurent sur toutes les communes des différents secteurs et se regroupent selon 4 grands thèmes :

┐ La ruralité comme mode de vie

- *Un certain nombre d'expressions qualifient la ruralité comme mode de vie : le calme, la paisibilité, la propreté, les relations entre les communes, le tissu associatif très ancré, un bénévolat dynamique qui se renouvelle, la sécurité, l'agriculture très riche.*
- *En outre, cette vie locale est rythmée par des événements forts qui rayonnent sur l'ensemble du territoire voire au-delà : le Moto-cross (reconnu mondialement) à Ernée, les Foins de la Rue à Saint-Denis-de-Gastines ou La Saint-Grégoire sont des exemples unanimement cités.*
- *Au sein du territoire, ces événements sont supports de cohésion et de vie sociale : les temps de préparation sont autant de temps d'échanges entre communes, entre habitants, entre associations...*



┐ Le monde rural et les sites naturels

- *Les sentiers de randonnées et le bocage sont les premiers atouts cités par les participants. Présents sur l'ensemble du territoire, ils participent pleinement de son identité*
- *Par ailleurs, un certain nombre de sites d'intérêt sont cités comme lieux que l'on pratique ou que l'on visite avec des invités : le parc des Bizeuls à Ernée, l'étang neuf à Juvigné, les jardins de La Pellerine et le chemin de halage sur la Mayenne.*

┐ Le patrimoine

- *Toutes les communes possèdent un élément patrimonial, expression de fierté pour les habitants. Certains sont historiques (dolmen, églises...), d'autres plus récents (entreprises de renom, collèges...)*
- *La « Petite Cité de Caractère » de Chailland, l'Espace Louis Derbré à Ernée et le musée agricole de Juvigné sont les principaux éléments cités.*

┐ L'accessibilité du territoire

- *Cette qualité d'accessibilité du territoire est d'abord exprimée par les habitants du secteur Nord. De ce point de vue, la centralité d'Ernée tient à la qualité du réseau routier primaire qui dessert la ville.*

Ainsi, les habitants de l'ensemble du territoire se réfèrent aux mêmes points d'intérêt lorsqu'ils parlent de leur territoire. Cette donnée est particulièrement intéressante : le territoire fait sens, il est porteur d'identité, on ne repère pas de ruptures entre différents secteurs. En effet, les habitants ont une connaissance et une appréhension globale de leur territoire, au-delà d'un intérêt plus spécifique pour leur commune et ses environs proches. Toutes les communes ont des cartes à jouer. Là encore, Ernée apparaît comme un pôle d'intérêt majeur suivi par Juvigné, Andouillé et Chailland. Les grandes villes sont ici très peu citées.

2.2. ...mais des points noirs persistent

Des points noirs sont aussi mentionnés et se regroupent selon 5 catégories :

┐ La déficience des réseaux

- *La déficience concerne à la fois le réseau **routier** avec le problème majeur du contournement d'Ernée (problème de la Nationale 12 qui passe par le centre d'Ernée et crée des nuisances – embouteillages, vitesses, bruit...), la portion Ernée-Chailland qui n'est pas en 2x2 voies, ainsi que la faible qualité du réseau secondaire qui irrigue l'ensemble des communes (dangerosité, accidents, lenteur).*

- *La qualité du réseau de **téléphonie mobile et la couverture internet** est aussi mentionnée comme facteur bloquant au développement économique et résidentiel.*

└ La dévitalisation des centres

- *Le centre-ville d'Ernée présente des signes de dévitalisation perceptibles pour les participants des ateliers : fragilité et fermetures de commerces, maisons vacantes. Certains atouts pourraient participer à renforcer l'attractivité de la ville centre : l'espace Louis Derbré, la salle du Clair de Lune , le cinéma*
- *Au-delà d'Ernée, le phénomène dévitalisation des centres-bourg est ressenti dans toutes les communes, constat plus exprimé par les participants des secteurs Nord-Nord/Est et Ouest, et un peu moins pour le secteur Sud-Est qui profite de la proximité avec l'agglomération de Laval.*
- *L'ensemble du territoire est par ailleurs menacé par la désertification médicale. Des départs de médecins dans les communes sont annoncés sans perspective de reprise*

└ Une sociologie peu renouvelée

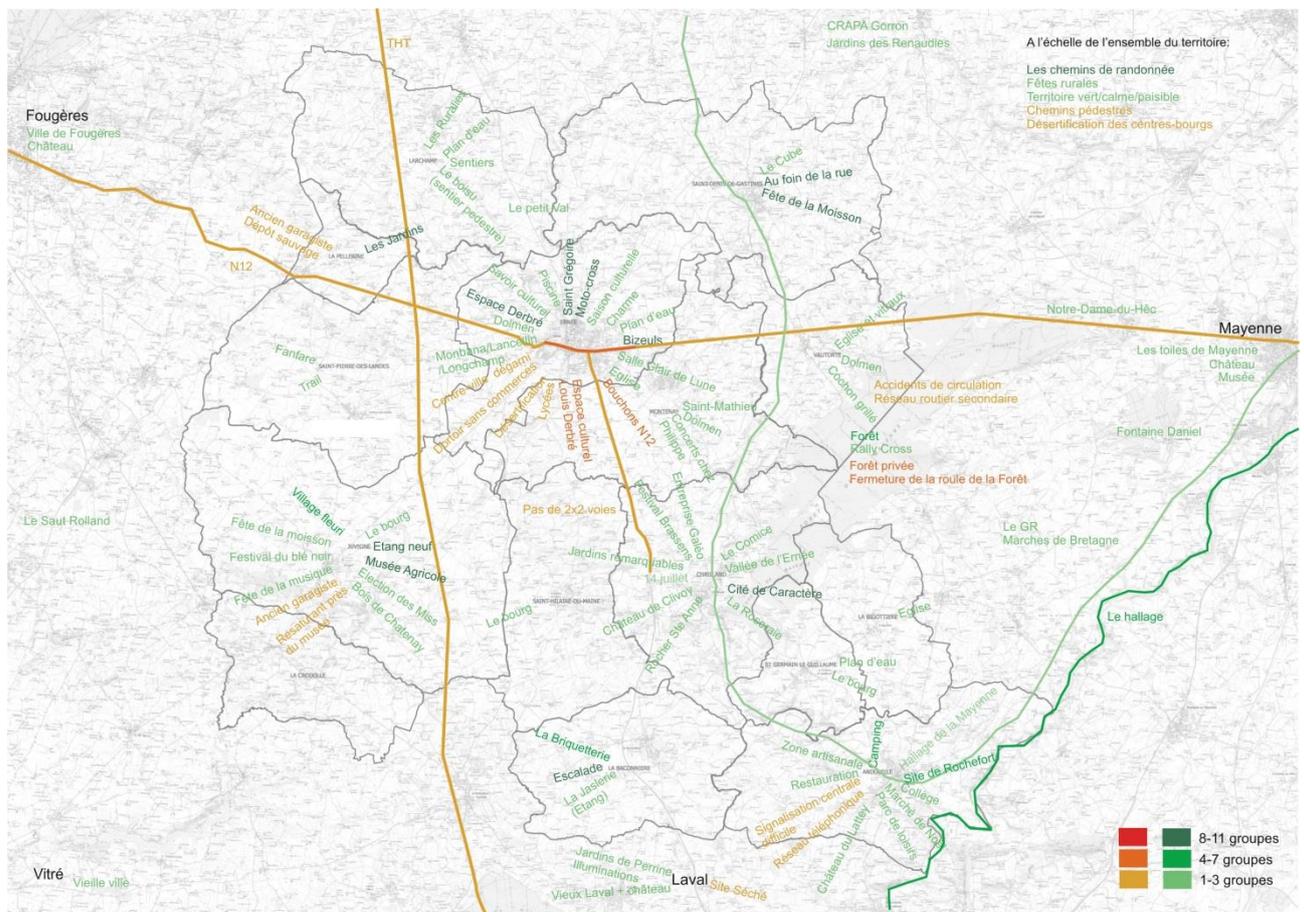
- *Au-delà du vieillissement de la population, des participants constatent le manque de « brassage des populations » sur le territoire. Cet « entre soi » et la difficulté à intégrer de nouveaux habitants seraient peu favorables au renouvellement des idées et à l'innovation.*
- *Est-ce cela qui participe à une vision d'un territoire « atone » « triste » et « ennuyant » depuis l'extérieur ?*

└ La dégradation des paysages naturels et communaux

- *Le point le plus évoqué concerne la traversée de l'Ouest du territoire par la THT qui affecte le paysage des communes de ce secteur.*
- *On mentionne aussi le site de l'entreprise de recyclage Séché près de Laval.*
- *La dégradation des chemins pédestres et certains aménagements dans les bourgs sont évoqués par certains de manière plus ponctuelle, un avis pas toujours partagé .*

└ L'enclave créée par la forêt de Mayenne

- *La forêt de Mayenne fait partie des principaux points noirs abordés lors des réunions et concerne surtout le secteur Est. La fermeture des accès par la route et la privatisation de ses usages sont fortement regrettés. En outre, cela crée une enclave qu'il faut contourner pour accéder vers l'Est. Cette rupture génère un sentiment d'isolement pour les habitants du secteur.*



Carte de synthèse des atouts/faiblesses du territoire

Les points noirs sont donc moins nombreux et dispersés que les points d'intérêt mais ils concernent des emprises plus importantes (forêt, routes, ensemble du réseau secondaire...) Aucun point noir n'est évoqué par les trois groupes à l'échelle du territoire. Les points noirs sont propres à chaque secteur : le problème de réseau routier exprimé par le secteur d'Ernée, celui de la fermeture de la forêt de Mayenne pour le secteur Est, et celui de la THT à l'Ouest. Seul le problème de circulation sur Ernée est évoqué lors des trois réunions.

L'identité de la Communauté de Commune s'exprime donc dans un registre largement positif. C'est la fierté d'appartenir à un territoire rural qui se détache en premier lieu et qui englobe à la fois la dynamique événementielle, la qualité des paysages et la manière de vivre. Le territoire est rural mais dynamique et accessible grâce aux grands axes qualitatifs.

La dévitalisation progressive des communes et la dégradation des paysages sont perçues comme de réels risques dans un contexte où les supports de mobilité – physique et virtuelle – présentent des déficiences et sont ainsi des facteurs aggravants (problème de circulation à Ernée, qualité du réseau secondaire, connectivité),

En résumé, pour évoquer leur territoire, les participants ont mobilisé quatre adjectifs tous positifs :

- un territoire **rural** avant tout (qualité de vie, cadre de vie)
- un territoire **dynamique** (associations, culture, économie)
- un territoire **équilibré** (géographie, diversité des ressources, répartition de la population)
- un territoire **solidaire** (entente et liens forts entre les communes)

3. Quelles représentations du territoire et quelles projections pour l'avenir ?

3.1. Les atouts

Les atouts sont directement liés aux ressources déjà présentes sur le territoire de la Communauté de Communes. La perception des forces du territoire reprend pour partie les éléments identitaires évoqués précédemment. Il est intéressant de les synthétiser avant d'aborder les projections pour l'avenir. Comment en effet les forces perçues aujourd'hui participent à construire une vision des enjeux pour demain ?

📌 Le dynamisme du territoire (secteurs nord/est/ouest)

De manière transversale aux secteurs, les participants s'accordent pour reconnaître la force des dynamiques sociales du territoire, portées en particulier par un tissu associatif riche et des équipements culturels et sportifs supports de pratiques.

Le dynamisme est par ailleurs porté par une réelle activité économique, avec de belles entreprises « fleurons » (Monbana, Longchamp, Lactalis), mais également un tissu de PME et d'artisans bien ancrés sur le territoire. L'activité agricole participe par ailleurs à l'implantation de coopératives et d'une industrie agro-alimentaire.

La position de carrefour du territoire – à une double échelle vis-à-vis des villes moyennes voisines, mais au-delà, vis-à-vis de grandes villes Rennes-Angers-Le Mans- Le Mont-Saint-Michel- Paris), est un facteur favorable à cette dynamique économique et résidentielle. Cette localisation stratégique est particulièrement évoquée par les communes du Sud du territoire.

📌 Le monde rural (secteurs nord/est)

La dimension rurale du territoire – entendue à la fois comme qualité de vie et cadre de vie s'exprime à travers des ressources et qualités particulières : calme, sérénité, festivités, bocage en tant que patrimoine, qualité de vie (nature, cadre paysager), climat tempéré clef. Les habitants perçoivent cette dimension comme un atout pour des nouveaux habitants qui voudraient profiter d'un « retour aux sources ».

┃ Un bon rapport « qualité/prix » (secteurs est/ouest)

Le territoire est financièrement accessible, en particulier sous l'angle du foncier abordable, en comparaison avec Laval Agglomération. Pour autant, ses ressources propres (équipements structurants) lui permettent de ne pas s'inscrire dans un fonctionnement « péri-urbain » à vocation résidentielle. Ainsi, si le prix du foncier peut jouer comme un « attracteur », les ressources du territoire fonctionnent comme « fixateurs », participant d'une qualité de vie quotidienne. Il est ainsi possible de vivre et d'organiser ses pratiques à différentes échelles : la commune, la CC- vers Ernée en particulier – et le territoire élargi.

L'ensemble de ces atouts se traduit par une croissance démographique positive : toutes les communes ont vu leur population augmenter entre 1999 et 2008, et cette croissance reste aujourd'hui supérieure à celle de la moyenne départementale. Le territoire continue donc à attirer de nouveaux ménages, qui s'installent dans la durée.

3.2. Les opportunités

Dans ce contexte, les participants partagent une vision optimiste de l'avenir. De nouvelles perspectives pourraient constituer des opportunités pour l'avenir :

┃ Des projets pour l'ouverture du territoire : nouvelles mobilités et connectivité (secteurs nord/est/ouest)

Il est ici question du désenclavement du territoire : la Mayenne est département pilote pour assurer une couverture « **Tout Numérique** » d'ici à l'horizon 2022, ce qui pourrait créer une véritable opportunité de développement.

La **LGV** sera fonctionnelle en 2017, les habitants y voient la possibilité d'accueillir de nouveaux habitants en provenance de Paris, permettant « le brassage dont le territoire a besoin ».

Les travaux concernant le réseau routier (**contournement d'Ernée** et création de 2x2 voies) pour la revitalisation d'Ernée désengorgé des flux de circulation.

┃ Des pistes pour retenir habitants et touristes (secteurs nord/est)

Le territoire est principalement « traversé ». L'enjeu est de pouvoir non seulement attirer mais surtout « retenir » :

- *les **habitants** en place d'une part et en premier lieu les jeunes ménages et les aînés, principaux acteurs de proximité qui font vivre le territoire au quotidien. Dans cette perspective, les participants entrevoient des pistes de solution à travers des équipements tels qu'un lycée d'enseignement général et des maisons médicales ou pôles santé. Garder les anciens sur le territoire grâce à ces projets permettrait aussi de maintenir la vitalité dans les bourgs*

- les **touristes** d'autre part. L'installation de bornes d'information des événements, animations, points d'intérêt du territoire... sont présentées comme une piste intéressante.

┐ Des questions sur l'organisation territoriale de demain (secteurs nord/est)

Une forte solidarité entre les communes est observée sur tout le territoire, des RPI existent entre plusieurs secteurs ainsi qu'un solide réseau culturel. Quelques participants s'interrogent : la fusion des communes en commune nouvelle permettrait-elle d'aller plus loin et de réduire les écarts de développement entre les communes ?

┐ Des incertitudes quant aux orientations stratégiques pour l'agriculture (secteurs nord)

La surface agricole utile recouvre près de 82,5 % du territoire et la Communauté de Communes représente la région la plus agricole de tout le département voire de la région des Pays de la Loire. Le devenir de l'agriculture constitue en conséquence un réel enjeu. Quelles orientations stratégiques doivent être prises pour que l'agriculture demeure un moteur de développement du territoire ?

┐ Un modèle de développement qui se poursuit en proximité des grandes villes (secteur est)

Le rayon d'attraction des grandes villes va continuer de s'étendre. Il va bénéficier en particulier au secteur Sud-Est du fait de sa proximité de Laval Agglomération. Le secteur va renforcer une vocation d'accueil des jeunes ménages, aux salaires plutôt plus élevés et s'inscrire dans une logique de développement péri-urbain plus prospère.

┐ De nouvelles perspectives à saisir à travers la transition énergétique (secteur est)

Il s'agit là d'une piste simplement évoquée en atelier à partir de l'usine de recyclage (entreprise Séché). La question de la transformation énergétique paraît constituer un vaste champ à explorer pour demain.

3.3. Les faiblesses

Les participants des secteurs Nord et Ouest ont exprimé des points de vue assez convergents sur les points négatifs, seul le secteur Sud-Est marquant ses différences.

┐ Une démographie fragile (secteurs nord/est/ouest)

Malgré l'augmentation de la croissance dans toutes les communes du territoire entre 1999 et 2008, 5 communes sont aujourd'hui particulièrement touchées par une décroissance, particulièrement les communes autour d'Ernée, au nord du territoire. Ce sont aussi ces communes qui enregistrent les indices jeunesse les plus faibles et les

ménages les plus petits. Cela crée un déséquilibre avec les communes du Sud en fort développement.

🚩 Des mobilités dépendantes de la voiture (secteurs nord/est/ouest)

La dispersion des ressources sur le territoire rend nécessaire l'usage de la voiture.

🚩 Une absence de formation supérieure et d'emplois qualifiés (secteurs nord/est/ouest)

L'abandon du territoire, par les jeunes notamment, est pointé par les participants : attraction des grandes villes et manque de formation supérieure. Les jeunes qui partent ne reviennent pas. Peu d'emplois sont proposés pour les jeunes cadres diplômés et la population se maintient à un niveau de revenu plutôt modeste (même si la tendance s'inverse pour les communes du sud-est).

🚩 Un faible poids face aux territoires extérieurs (secteurs nord/est/ouest)

On mentionne ici la faiblesse du poids politique de la Communauté de Commune face aux grands pôles décisionnels. Les communes sont à la fois trop petites et trop proches des grandes agglomérations pour accueillir chacune des services publics et administratifs. Inversement, ces agglomérations sont trop éloignées pour les habitants qui doivent anticiper leurs déplacements pour effectuer leurs démarches.

🚩 La consommation des terres agricoles pour l'habitat (secteur nord/est)

Le prix abordable du foncier, opportunité pour le développement résidentiel, contribue inversement à la consommation des terres agricoles et à la dégradation du bocage, composante essentielle de l'identité du territoire.

🚩 Liées à la décroissance (secteur nord)

Le secteur d'Ernée est le seul à formuler les fragilités des entreprises (problématique des reprises notamment). C'est aussi le principal pôle d'emploi de la Communauté de Communes (43% des emplois) et celui qui regroupe le plus d'entreprises (industrie, commerces, services).

🚩 Liées au positionnement géographique (secteur est)

- *Zone de passage trop rapide et pas zone de destination, moyens de transports contraignants (2 voitures sont nécessaires).*

Le territoire est traversé, mais ne constitue pas une destination. Comment fixer les visiteurs ?

3.4. Les menaces

Les points faibles se transforment en menaces si rien n'est fait pour contrecarrer les tendances observées.

┃ La dévitalisation des communes se poursuit (secteurs nord/est/ouest)

La population continue à vieillir, l'habitat des centres bourgs n'est pas réinvesti, les commerces ferment. Les services, notamment agences postales et banques poursuivent leur fermetures dans les petites communes. Et demain, ce sont les écoles qui prennent le pas, entraînant le départ des familles. Un cercle vicieux s'installe.

┃ L'activité agricole se concentre (secteurs nord/est/ouest)

Si la surface des terres agricoles se maintient, (-2,49 % entre 1988 et 2010), le nombre d'exploitants quant à lui continue à diminuer (- 51 % entre 1988 et 2010). L'inquiétude concerne la poursuite de ce processus avec des questions concernant le devenir des corps de ferme (reprise ou conversion), l'entretien du bocage...

┃ Des risques de fragilité au Nord (secteur nord/ouest)

Si la tendance démographique se poursuit au Nord (solde naturel stable mais peu élevé, solde migratoire négatif), le risque de déséquilibre avec le Sud va s'accroître. A Ernée, c'est la fermeture des services publics et administratifs qui inquiète en premier lieu avec le déplacement des centres de décision et une perte de la polarité.

┃ Un risque de territoire « sous influence » au Sud-Est (secteur nord/est)

« L'aspiration » du Sud-Est par Laval constitue une menace car elle peut entraîner une perte d'identité pour les communes qui ne conserveraient qu'une fonction résidentielle et s'inscriraient dans un fonctionnement « péri-urbain ». L'arrivée de nouveaux habitants de catégories socio-professionnelles et culturelles différentes pose des questions d'intégration. Cette inquiétude s'accroît lorsque l'on aborde l'arrivée de la LGV : « on craint de perdre notre tranquillité ».

┃ Une problématique santé (secteurs est/ouest)

La problématique de santé constitue une source d'inquiétude majeure, à l'exception des communes proches d'Ernée. Plusieurs points sont évoqués : le devenir des EHPAD, le maintien des professionnels de santé, la fragilité du réseau de pharmacies et donc le risque d'une désertification médicale de proximité. Cette inquiétude renvoie au vieillissement de la population sur de nombreuses communes.

En conclusion,

Si le devenir du monde agricole interroge tous les secteurs, les communes du Nord expriment plus des risques de fragilisation économique et de dévitalisation des centralités de proximité liés au départ des services publics ; les communes du Sud Est quant à elles évoquent les risques de fragilisation de l'identité territoriale que fait peser la proximité de Laval.

On note en outre une vision légèrement décalée d'un secteur à l'autre en termes d'échelle de temps. Ainsi, les faiblesses exprimées par les secteurs Nord et Sud-Ouest relatives à la désertification médicale et la vacance dans les bourgs, ne sont encore que des menaces dans le secteur sud-Est qui profite économiquement de la proximité de Laval Agglomération.

Les participants expriment une vision du territoire où les atouts et opportunités d'une part, les faiblesses et les risques d'autre part s'équilibrent. Les mêmes thèmes sont en outre évoqués à la fois en tant que points positifs et points négatifs.

De manière transversale, les propos exprimés renvoient bien aux caractéristiques propres d'un territoire rural qui doit renforcer son développement pour faire face à la proximité de pôles urbains, qui constituent de manière paradoxale à la fois des opportunités de développement et des menaces pour son identité.

Les menaces pour demain sont vues à travers les faiblesses d'aujourd'hui, faiblesses restées sans solutions, tandis que les opportunités sont amenées par de nouveaux éléments, de nouveaux projets identifiés (LGV, fibre optique, travaux routiers...).

Finalement, les 3 ateliers soulèvent de manière convergente plusieurs questions à enjeu :

- *Comment poursuivre le développement tout en préservant l'équilibre rural du territoire?*
- *Comment profiter de la proximité avec les grandes agglomérations tout en renforçant l'identité des communes et du territoire ?*
- *Comment soutenir et renforcer la centralité d'Ernée ?*

ATOUPS	FAIBLESSES
<p>Positionnement géographique : proximité des grandes villes en particulier de Laval Agglomération, carrefour géographique à une échelle plus globale (Rennes-Angers-Le Mans- Le Mont-Saint-Michel- Paris), modalité de transports (Train-Autoroute à proximité)</p> <p>Dynamisme social et associatif : vie collective et associative active, vie culturelle, réseau sportif important</p> <p>Dynamisme économique (emploi, agriculture), industrie agroalimentaire et coopérative du monde agricole qui créent des emplois. Entreprises de production et de services, métiers du bâtiment, artisans, commerçants...), entreprises renommées (Monbana, Longchamp, Lactalis),</p> <p>Monde rural : calme, sérénité, festivités, bocage en tant que patrimoine, qualité de vie (nature, cadre paysager), climat tempéré. secteurs nord/est</p> <p>Territoire abordable - bon rapport qualité prix : Foncier abordable, équipements sportifs de qualité, collèges (Andouillé-Ernée), commerces de proximité, tourisme vert. secteurs est/ouest</p>	<p>Dévitilisation des centres-bourg, vieillissement de la population (les jeunes s'en vont), manque de soins publics, désertification médicale, rareté des petits commerces, délocalisation des services publics. secteur nord/ouest</p> <p>Réseaux de communication : manque de transports collectifs, état du réseau routier secondaire, RN 12 non aménagée, réseau téléphonique déficient, retard sur les nouvelles technologies (internet, téléphonie mobile...).</p> <p>Formation supérieure et emploi qualifié</p> <p>Manque de scolarité supérieure, emploi difficile pour les jeunes diplômés, manque de grandes écoles post-bac (départ du département), abandon de nos territoires ruraux pour les grandes villes.</p> <p>Territoire et gouvernance : esprit de clocher (chacun regarde sa commune), taille du département (trop petit), trop petite Communauté de communes, petites communes, perte du pouvoir décisionnel.</p> <p>Activité agricole : disparition du bocage, disponibilité de foncier à bâtir (attractif) qui empiète sur le terrain agricole. secteur nord/est</p> <p>Dynamique économique : emploi, manque de formation professionnelle (pas de reprise des entreprises).</p> <p>Attractivité : tourisme, territoire rural trop calme pour certains, animations trop ponctuelles</p>

OPPORTUNITES	MENACES
<p>Mobilités, connectivité : contournement nord et sud d’Ernée (centre routier important si les travaux sont menés à terme), développement de la fibre optique (possibilité de télétravail), développement et amélioration du réseau routier secondaire, LGV, territoire 100% numérique.</p> <p>Revitalisation des communes : requalification des centres-bourg, lycée d’enseignement général, Maisons Médicales et Pôle Santé, bornes géographiques sur les péages, panneaux d’indication des attractions dans les communes secteurs nord/est</p> <p>Organisation territoriale Regroupement des communes en « communes-canton », mutualisation des services. secteurs nord/est</p> <p>Mutation agricole autour du bio secteur nord</p> <p>Le développement de Laval Agglomération profite au secteur Sud Est. secteur est</p>	<p>Dévitilisation des communes : vieillissement de la population, désertification des centres-bourg, fermeture des services publics (présence postale et bancaire), fermeture des écoles / accueil des enfants, disparition des commerces en cœur de bourg, perte des proximités. secteurs nord/est/ouest</p> <p>Avenir pour l’agriculture ? baisse du nombre d’actifs en agriculture, entretien de l’espace agricole (patrimoine agricole, bocage etc...), pollution (entreprise Séché), incertitude sur le devenir et la conversion des corps de ferme.</p> <p>Décroissance au Nord : démographie, manque de turn-over, perte des emplois, fragilité de l’économie agricole (baisse du nombre d’exploitations). secteur nord/ouest</p> <p>Périurbanisation au Sud : proximité de Laval Agglomération, « perte de notre tranquillité » secteur Est</p> <p>Organisation territoriale Aspiration par les grands pôles, fermeture des services publics, perte d’identité des petites communes face à la Communauté de Communes (déplacement des centres de décision), normes sécuritaires secteur nord/est</p> <p>Santé : devenir des EHPAD, fragilité du réseau de pharmacies, maintien de l’hôpital local, désertification médicale de proximité. secteurs est/ouest</p>

Synthèse des ateliers

Ernée - 09 janvier 2017

Secteur Nord-Est : Larchamp, Saint-Denis-de-Gastines, Ernée, Vautorte, Montenay

38 participants



Les participants de l'atelier

Une majeure partie des participants habite sur Ernée et quelques-uns seulement dans les communes du secteur.

Les participants travaillent :

- - dans les grandes villes en dehors de la communauté de commune : Laval principalement, Mayenne, Fougères, Vitré ;
 - - dans la communauté de communes à Ernée
 - - dans la communauté de commune sur leur lieu d'habitation : ce sont principalement les agriculteurs.
-
- « En dehors de la Communauté de Communes, une partie des gens travaillent sur Mayenne, une autre sur Laval, ce sont les grands axes de travail, ou sinon, c'est Ernée »
 - « Pour le travail on va surtout à Vitré et Laval »
 - « Beaucoup travaillent aussi sur leur lieu d'habitation, notamment les agriculteurs »

1.1^{er} temps : Quelles pratiques du territoire ?

1.1. Des pratiques inscrites à différentes échelles

Les loisirs s'organisent selon la logique suivante :

- *Les habitants pratiquent les loisirs sportifs et associatifs dans leur **commune** d'origine où un maillage associatif très fin existe au sein des communes.*
- *Concernant les équipements plus rares (piscine, cinéma, médiathèque, salle culturelle...), ils se déplacent à **Ernée** où ils sont plutôt satisfaits de la diversité des équipements de proximité proposés, et de leur fonctionnement...*
- *Enfin, pour des loisirs plus généraux et plus spécialisés tels que le shopping, les sorties au restaurant, les sorties nocturnes (bowling, théâtre, bars, ...), ce sont les **grandes villes** qui sont privilégiées, Laval principalement, puis Fougères, Vitré et dans une moindre mesure à Mayenne et à Rennes (spectacle-patinoire...)*

Il est important de noter que c'est la promenade et la randonnée qui font parcourir l'ensemble du territoire de la communauté de commune.

- *« Pour les lieux de loisirs, on va surtout à Fougères et un peu Vitré, pour la ballade »*
- *« A Ernée on va à la piscine, au cinéma mais on ne fait pas de shopping à Ernée »*
- *« Ce sont les mêmes pôles qui attirent, les gens de Larchamp « Nord » vont sur Fougères, ceux de Larchamp « Sud » vont à Ernée ou sinon on reste à Larchamp car il y a plein de choses (monde associatif, beaucoup de sport) »*
- *« C'est la randonnée qui fait parcourir le territoire »*
- *« On trouve plus ou moins nos activités dans nos communes, par contre on trouve des équipements plus rares à Ernée, on y va donc, sinon on doit partir »*

Pour les services, les pratiques s'organisent selon le même schéma :

- *Les petites communes disposent presque toutes de commerces et de services d'appoint (bar-épicerie-mairie...). Par contre les services médicaux et administratifs restent limités : on parle de « désert médical » et de « recul » des services publics. Les enfants sont à l'école jusqu'au primaire.*
- *Un certain nombre de pratiques s'effectuent sur Ernée : les courses alimentaires (supermarché), les tâches administratives, les consultations santé (médecine générale), la scolarité en collège (2 sur la commune)*

- *Les habitants sont obligés de se déplacer hors du territoire pour les services de médecine spécialisée ou l'hôpital : Laval-Fougères-Vitré voire Rennes pour des cas très spécialisés. Concernant les études, les enfants sont obligés de « partir » vers les grandes villes (Laval-Fougères-Mayenne...) lorsqu'ils rentrent au lycée (il existe un lycée sur Ernée mais exclusivement professionnel). Pour les études supérieures, ils se déplacent jusqu'à Angers ou Rennes, certains restent à Laval.*
 - *« Ernée est un nœud pour la proximité surtout »*
 - *« Pour la santé on va surtout à Fougères » (habitant de Larchamp)*
 - *« Les lycées là, on a pas le choix, les enfants doivent voyager »*
 - *« C'est surtout la question des lycées qui nous fait partir »*

1.2. Déplacements – Ernée : une ville centre pour le Nord-Ouest du territoire

Ernée forme une centralité évidente. Placé au carrefour de 4 grandes villes, il se situe à 30 minutes de Laval, 30 minutes de Vitré, 25 minutes de Fougères et 25 minutes de Mayenne. Cependant, il reste un pôle de proximité et pour de déplacements plus « spécialisés », les habitants vont vers les grandes villes.

Les déplacements au sein du territoire rayonnent souvent en étoile à partir ou vers d'Ernée. Les habitants du secteur Nord-Ouest vont principalement à Ernée, et s'ils se déplacent vers le sud, ils rejoignent directement vers Laval, suivant la qualité des axes routiers. Dans la communauté de communes, la voiture est indispensable. Le réseau routier primaire est efficace et qualitatif.

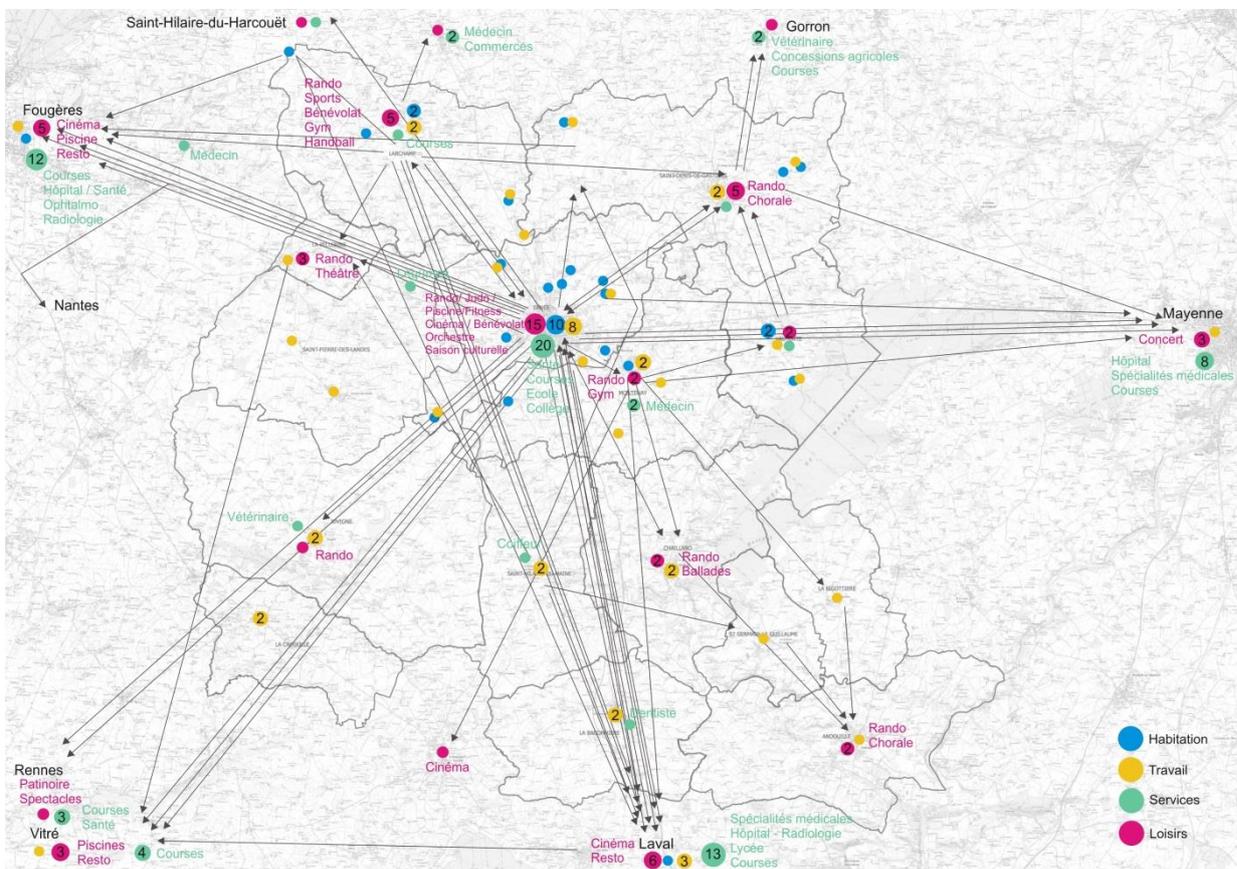
Il est important de noter que pour les déplacements de plus grande envergure, Ernée profite de sa proximité avec la gare de Laval (20 minutes) qui distribue ensuite Paris, Rennes, Le Mans...etc. Les habitants ne se plaignent généralement pas de cette distance. Par contre, les déplacements deviennent complexes pour les personnes non motorisées. Le service de navette est très limité (horaires rares et inadaptés). D'autres services existent mais l'information est mal relayée.

Enfin, on peut noter que les activités des habitants (services, loisirs...) s'organisent souvent à partir des axes de déplacement « domicile-travail ».

On repère l'absence de déplacements vers Andouillé, qui n'offre pas de services qui n'existent pas déjà à Ernée. Si les habitants ne trouvent pas l'offre recherchée à Ernée, ils se déplacent directement dans les grandes villes.

- *« On passe à Saint-Hilaire car c'est la route du bord de mer »*
- *« On va aussi sur Fougères et beaucoup sur Laval : le réseau routier est bien dans ce sens »*

- « Les enfants bougent, pas les parents »
- « Pour les transports il y a quand même la gare à Laval, pour y aller on prend la voiture »
- « Il y a bien le car et une navette mise en service récemment, mais les horaires ne sont vraiment pas pratiques, la voiture est indispensable »
- « Nos habitudes découlent aussi de notre lieu de travail »
- « Pour nous, Andouillé, c'est Laval »



2. 2ème temps : Quelle vision du territoire ?

Dans ce second temps d'atelier, les participants devaient identifier les éléments remarquables du territoire (sites, manifestations ...) qu'ils estiment d'intérêt et qui participent à l'image du territoire et repertoriser à l'inverse, les « points noirs » (« verrues », espaces délaissés, lieux évités...)

2.1. Eléments remarquables

Les habitants ont une vision plutôt positive du territoire. On distingue 3 types de points positifs : la ruralité comme mode de vie et cadre de vie- sites naturels, la localisation et l'accessibilité du territoire, enfin, le patrimoine. En général, les mêmes sites cités de manière récurrente sont concentrés sur la commune d'Ernée, et de manière secondaire sur les communes alentour, chacune dévoilant une spécificité propre. Ernée est une ville polarisante au sein de la Communauté de Commune, spécifiquement pour les communes du nord.

La ruralité comme mode de vie renvoie aux évocations suivantes : le calme, la paisibilité, la propreté, les relations entre les communes, le tissu associatif très ancré, un bénévolat dynamique qui se renouvelle, la sécurité, l'agriculture très riche.

En outre, cette vie locale est rythmée par des événements forts qui rayonnent sur l'ensemble du territoire voire au-delà : les Foins de la Rue à Saint-Denis-de-Gastines qui attire des jeunes sur le territoire, la Fête de la Moisson, la saison culturelle d'Ernée, le Moto-cross (reconnu mondialement), la soirée du cochon grillé à Vautorte, la Saint-Mathieu à Montenay. Par les affluences qu'ils créent, ces événements génèrent des dynamiques sur le territoire et créent des liens entre les communes. Ils participent ainsi au renforcement identitaire de chaque commune.

La ruralité comme cadre de vie avec ses sites naturels: le parc des Bizeuls à Ernée (parc d'activités naturelles et sportives), l'étang neuf, les sentiers de randonnées, le bocage, la vallée de l'Ernée, le plan d'eau de Larchamp, les jardins de La Pellerine, le chemin de halage sur la Mayenne.

L'accessibilité du territoire : la centralité d'Ernée par rapport au territoire, le réseau routier primaire de qualité

Des points d'intérêt patrimonial : le village de Chailland (Petite Cité de Caractère), le site de Rochefort à Andouillé, le Cube à Saint-Denis-de-Gastines (studios de musique), les industries de renommée (Monbana, Longchamp, Lancellin), des éléments historiques (église d'Ernée, dolmen...), le savoir culturel et historique d'Ernée (Madame Breton.)

- « Le foin de la rue, ça fait venir des jeunes sur le territoire et ça regroupe des évènements toute l'année »

- « *Ernée, c'est vraiment le centre des petites communes et c'est très bien centré par rapport aux grandes villes* »
- « *La vie festive participe à faire vivre le territoire* »

2.2. Les points noirs

Les points noirs régulièrement cités touchent particulièrement la ville d'Ernée et ses alentours proches. Ils peuvent être classés en grands thèmes:

Une sociologie peu renouvelée qu'expriment un certain nombre d'expressions : le vieillissement de la population, l'absence de « brassage » des populations, une population « ancrée » et bien souvent « native » de la commune. Ainsi, depuis l'extérieur, la « région » est perçue comme « triste et ennuyante », avec des difficultés « d'intégration » pour les nouveaux habitants.

Des points noirs en termes de circulation : Ernée est un « bouchon à poids lourds », avec des « embouteillages aux heures de pointe », « une Nationale 12 qui n'est pas en 2x2 voies ». Il en est de même entre Chailland et Ernée (D31).

Des signes de dévitalisation de la ville centre : le centre-ville d'Ernée présente des signes de dévitalisation perceptibles pour les participants de l'atelier : fragilité et fermeture de commerces, maisons vacantes. Certains atouts pourraient participer à renforcer l'attractivité de la ville centre : l'espace Louis Derbré, la salle du Clair de Lune, le cinéma.

Des chemins de randonnée moins propices à la promenade ?

A l'échelle du territoire, certains évoquent la dégradation des chemins pédestres qui disparaissent ou sont mal entretenus. Cet avis n'est cependant pas partagé par tous.

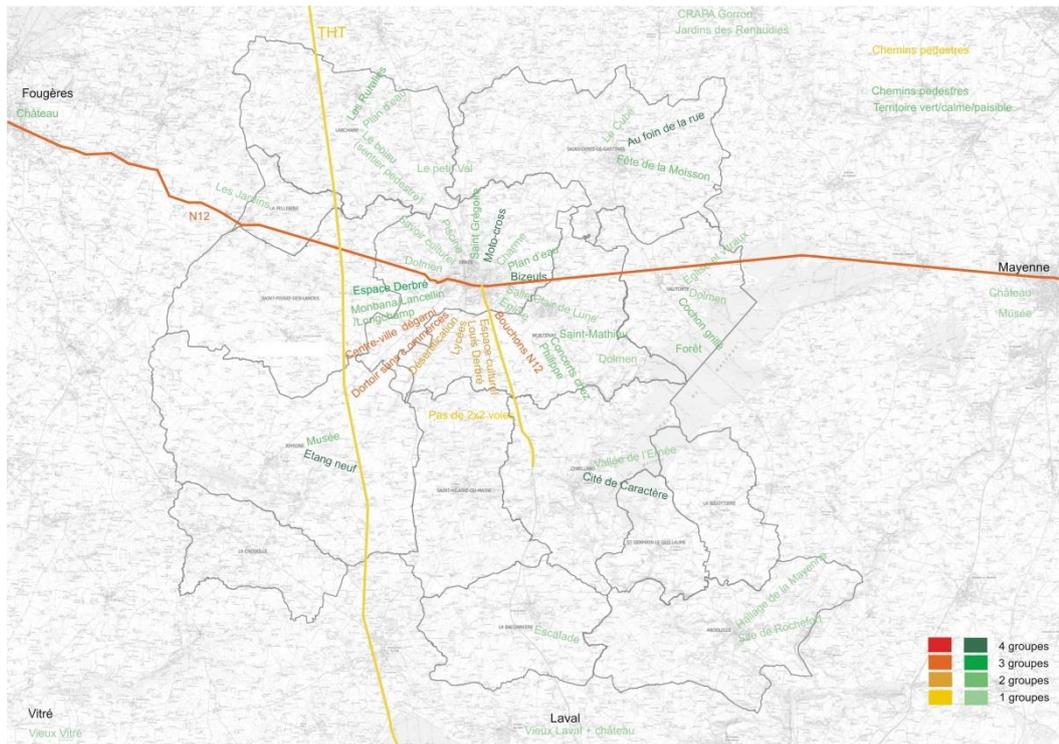
On peut aussi noter quelques remarques ponctuelles comme

- *L'absence d'un lycée*
- *La THT, point noir dans le paysage*

On peut constater qu'Ernée est aujourd'hui touchée par des problématiques partagées à la fois par les villes moyennes et rurales : circulation routière, fragilité du centre, déplacement des commerces, désert médical, déplacement des services publics

- « *Ernée est un peu une cité dortoir, sans commerces, on a un cinéma mais il vit pas* »
- « *On a un manque de médecins et de lycées, après la troisième, c'est fini...* »

- « En terme d'identité, on a une population qui vieillit quand même ; dans le secteur, la population est plutôt ancrée, native de la région. Ils oublient de voir ailleurs, on oublie d'aller ailleurs, chercher des idées. Il n'y a pas de brassage »
- « On est mal perçu de l'extérieur, on dit qu'on est un secteur triste... »



2.3. Les mots clés

Les participants étaient invités à donner 3 mots clefs qui selon eux permettaient de caractériser, de désigner, d'évoquer le territoire.

On remarque que les mots s'inscrivent tous dans un registre positif. Ils peuvent être regroupés autour de 3 idées clef :

- un territoire rural : calme, bocage, sécurité, qualité de vie, (mais aussi manque d'attractivité)
- un territoire dynamique : dynamisme du tissu associatif
- un territoire équilibré : carrefour entre de grands axes, Ernée au centre, population bien répartie

3. 3ème temps : Quelles forces et faiblesses?

Enfin, pour conclure l'atelier, les participants étaient invités à renseigner un tableau pour exprimer de manière synthétique les atouts et opportunités, les faiblesses et menaces du territoire : atouts et faiblesses exprimant un point de vue sur l'existant, le présent ; opportunités et menaces invitant les participants à un effort de projection dans l'avenir.

3.1. Les atouts

NB. La taille de police indique les termes les plus souvent cités.

- *La qualité de vie d'un territoire rural où il fait « bon vivre » => calme, sérénité, bocage en tant que patrimoine*
- *Une bonne santé économique => **Agriculture riche** et tissu agro-alimentaire, un développement économique porté par l'agriculture, des entreprises de production et services, les métiers du bâtiment, l'artisanat et le commerce ; des entreprises renommées, un territoire de 21 000 habitants qui produit du logement.*
- *Des qualités humaines => **Vie collective et associative active, vie culturelle, le réseau sportif festivités***

3.2. Les opportunités

De nouvelles opportunités s'offrent qu'il s'agit de saisir pour conforter le développement du territoire.

- ***Des projets pour l'ouverture du territoire :** centre routier important si les travaux sont menés à terme, développement de la fibre optique, contournement d'Ernée, développement du réseau routier*
- *De nouvelles orientations stratégiques pour l'agriculture : un développement du bio*
- ***De nouveaux équipements pour dynamiser les bourgs et les communes :** revalorisation des centres-bourg, lycée d'enseignement général, Maisons Médicale et Pôle Santé.*
- *Des questions sur l'organisation territoriale de demain : Regroupement des communes en « communes -canton » ?*

3.3. Les faiblesses

- **Des signes de dévitalisation des communes :** mort des centres-bourg, vieillissement de la population (les jeunes s'en vont), manque de soins publics, désertification médicale.
- **Des déplacements problématiques :** manque de transports collectifs, état du réseau secondaire, la RN 12 non aménagée.
- Une fragilité des paysages : la disparition du bocage
- Des emplois peu qualifiés et un manque de scolarité supérieure
- **Un esprit de clocher :** chacun regarde sa commune

3.4. Les menaces

- **La dévitalisation des communes :** désertification médicale de proximité, maintien de l'hôpital local, vieillissement de la population, dévitalisation des petites communes.
- **L'activité agricole en difficulté :** quel avenir pour l'agriculture ? (baisse du nombre d'actifs en agriculture).
- **Une tendance d'évolution démographique peu dynamique :** un vieillissement qui s'accroît, un manque de turn-over
- **Un risque de perte d'identité :** aspiration par les grands pôles

Le bilan de ce tableau est équilibré entre atouts/faiblesses/opportunités/menaces pour demain. Les habitants vivent bien sur le pays de l'Ernée, ils sont fiers de leur tissu associatif dense et dynamique, de la vie festive et culturelle, de la vitalité économique du territoire et en particulier de la richesse de l'agriculture .

On peut lire cependant des inquiétudes : le vieillissement de la population est une préoccupation récurrente. Le territoire est-il et sera-t-il en capacité de répondre aux besoins des personnes âgées ? Le vieillissement, comme les fragilités des centres bourgs ou le non remplacement des médecins sont-ils des marqueurs d'un territoire qui peine à attirer de nouveaux ménages ?

Mais le territoire dispose-t-il des ressources propres à attirer et à fixer ces ménages ? L'absence d'un lycée et de manière plus large, les propositions en termes de formation initiale et professionnelle constituent de réels enjeux dans cette perspective.

Enfin, les incertitudes qui pèsent sur le devenir de l'activité agricole représentent un réel sujet d'inquiétude, s'agissant de l'activité économique la plus importante du secteur en termes d'emploi et de chiffre d'affaire.

Dans ce contexte, les opportunités passeront selon les participants par des investissements d'infrastructures d'une part : améliorations du secteur routier (contournement d'Ernée et développement du réseau secondaire) et couverture numérique du territoire, et par des équipements répondant aux besoins de la vie quotidienne d'autre part, en particulièrement dans les domaines de la santé et de l'éducation.

- « *Tout dépend de l'agriculture en terme d'emplois* »
- « *On fait des lotissements autour, mais dans le centre tout est fermé et triste* »
- « *Si on veut faire du tourisme, la voirie n'est pas à la hauteur des déplacements* »
- « *Les projets sont pensés à l'échelle des communes, chacun veut garder ses prérogatives* »
- « *Baisse du nombre d'actif en agriculture, ce n'est pas tant la surface qui nous inquiète, mais le nombre* »
- « *Les gens viennent mais ne participent pas à la vie de la commune. Ça renforce l'idée de dortoir. Généralement, ils ne veulent pas s'intégrer et quand ils repartent c'est surtout à cause de l'emploi* »
- « *C'est quand même l'emploi qui reste le moteur de la mobilité et sur Ernée, il n'y a pas d'emploi qualifié* ».
- « *Les gens viennent là où il y a des études* »
- « *Il faut retenir les gens par le logement, surtout qui travaillent dans les grandes villes et la vie associative est fondamentale pour sentir qu'il se passe quelque chose* »

Synthèse des ateliers

Andouillé - 10 janvier 2017

Secteur Sud-Est : Andouillé- Saint-Germain-le-Guillaume-La Baconnière-
Chailland – La Bigottière

33 participants



Les participants de l'atelier

Les participants sont domiciliés sur l'ensemble des 5 communes avec tout de même une large prédominance pour Andouillé. Très clairement, Andouillé apparaît, au premier abord, comme le centre de proximité du territoire Sud-Est de la Communauté de Commune.

Un certain nombre de participants sont agriculteurs et travaillent sur leur lieu d'habitation. Bon nombre travaillent par ailleurs sur Ernée ou à Andouillé mais également de manière diffuse sur le territoire et peu à l'extérieur.

1. 1er temps : Quelles pratiques du territoire ?

1.1. Les lieux de fréquentation : la question de centre de proximité reposée

Lorsque l'on aborde la question des loisirs, on retrouve plus ou moins la même logique que lors de la réunion précédente à Ernée:

- *Les habitants préfèrent rester sur le territoire et se déplacent dans les communes proches lorsqu'il s'agit d'activités sportives et associatives sans pour autant fréquenter l'ouest ni le nord de la Communauté de Communes (à l'exception d'Ernée). Sont plus particulièrement citées Andouillé et la Baconnière.*
- *Dès lors qu'il s'agit de loisirs plus spécifiques (sorties nocturnes, spectacles...), la majorité des habitants se dirigent vers les grandes villes, Laval principalement.*

On peut aussi remarquer des disparités entre les andouléens et les chaillendais qui habitent sur l'axe Ernée-Laval. Les premiers sont plutôt amenés à rester sur leur commune; les seconds choisissent entre Ernée et Laval sans prendre en compte Andouillé.

Dans cette partie de la Communauté de Communes, Ernée perd très clairement son rôle de pôle central. Les gens restent dans leur commune d'origine ou se dirigent vers Andouillé. Andouillé n'attire cependant pas autant qu'Ernée pour les habitants du secteur Nord, concurrencé par Laval.

- « Andouillé a un pôle aussi sportif aussi attractif qu'Ernée »
- « Pour la partie loisirs, on a des clubs sportif sur la commune, sinon on va vers Ernée (fitness et piscine). On reste à Andouillé pour les sports collectifs »
- « On va à Bourgneuf pour le cinéma, ou pour les courses »
- « Pour les loisirs, c'est Laval et la Bigottière »
- « On va à Laval pour les restos, la piscine, le cinéma, mais ça dépend aussi des tranches d'âge : les jeunes vont beaucoup sur Laval »

Pour les services, on peut noter que les déplacements s'organisent par thématiques :

- Andouillé, La Baconnière, Chailland présentent des services de santé générale et des banques
 - L'ensemble des communes ont des écoles primaires ou font partie d'un RPI : Saint-Germain-le-Guillaume, La Bigottière et Alexain - à l'extérieur de la ComCom).
 - Des services professionnels agricoles qui spécifient chaque commune (mécanicien à Montenay et Chailland, vétérinaire à Andouillé...)
 - Andouillé apparait comme un pôle fréquenté pour des services de proximité : épicerie, petit supermarché, banques, administratif, collège...
 - Ernée est peu citée à l'exception des participants habitants à Chailland ou à proximité sur l'axe Ernée-Laval. Ernée est tout de même mentionné pour la Maison des Services et le CIAS (centre intercommunal d'action sociale).
 - Dans tous les cas, Laval et Mayenne supplantent Andouillé pour les courses notamment et les services de plus grande envergure (lycée, administratif, services professionnels...)
- « Il y a tout à Andouillé, tous les commerces de proximité, les collèges, les lieux d'activités sportives, les médecins »
 - « Les courses, c'est surtout du dépannage, pour les gros achats, on va plus dans les grandes villes »
 - « C'est plus Laval ou Bourgneuf pour les courses plutôt que Ernée »
 - « Notre attrait est plus économiquement parlant sur Ernée, Laval ou Andouillé, mais plus Laval que Andouillé » (habitant de Chailland)
 - « Il y a des services qui existent aussi à l'échelle des communes concernant les écoles, pour le collège c'est Andouillé »
 - « On a pas de problème de médecins pour l'instant »
 - « Courses, c'est Laval »

1.2. Des déplacements plus axés

Dans cette partie du territoire, les déplacements rayonnent moins vers Andouillé qu'ils ne le font sur le secteur Nord vers Ernée. Ici, ils sont plus radicalement nord/sud vers Laval, avec une attirance pour Mayenne pour les communes de l'Est. Des secteurs du territoire restent occultés, en particulier le nord et l'ouest.

De nombreux déplacements de proximité s'organisent entre les communes du même secteur, liés aux déplacements professionnels, aux écoles et collèges ou au réseau associatif (sport, loisirs...).

Seuls les chemins de randonnée conduisent à fréquenter l'ensemble du territoire.

Les activités et les lieux de services sont en outre conditionnés par les déplacements liés au travail.

La proximité de la gare de Laval (20 minutes) rend faciles les déplacements plus lointains (Rennes, Le Mans, Paris...). Les habitants abordent notamment la LGV et la considèrent comme une opportunité.

- *« On ne pratique pas beaucoup le nord du territoire »*
- *« A Chailland, on est au centre entre Ernée et Andouillé. On est plus axés sur Ernée que sur Andouillé »*
- *« On a pas du tout d'attrait pour l'ouest »*
- *« A Chailland et la Baconnière, on est sur l'axe Ernée-Laval, on ne se pose même pas la question, c'est soit Laval, soit Ernée, les villes où on ne va pas, c'est parce que ce n'est pas sur notre axe trajectoire »*
- *« On passe plus ou moins dans toutes les communes. C'est un lieu de passage mais pas de destination »*
- *« Nous sommes tous agriculteurs, on a beaucoup de déplacements liés à l'activité professionnelle »*
- *« On est obligés de se déplacer à Laval pour aller plus loin. Les jeunes qui font des études, c'est Le Mans ou Rennes. Si c'est Angers, il faut y aller en voiture »*
- *« Au mois de juillet, on sera à 70 minutes de Paris et d'ici, on est à 20 minutes de Laval. »*

2. 2ème temps : Quelle vision du territoire ?

2.1. Eléments remarquables

On retrouve généralement les mêmes éléments remarquables que ceux évoqués sur le secteur Nord. Quelques-uns sont cependant spécifiques à cette partie du territoire.

Une dynamique événementielle : le moto-cross à Ernée, les Foins de la Rue à Saint-Denis-de-Gastines, le festival du blé noir à Juvigné, le marché de Noël à Andouillé, le festival Georges Brassens à Chailland, le Comice agricole (qui tourne chaque année entre les communes), la saison culturelle à Ernée, la Saint-Grégoire à Ernée. Tous ces événements sont portés par un monde associatif dynamique

Le monde rural et les sites naturels : les chemins pédestres, le halage de la Mayenne, le GR qui unit les communes (GR « Tour des Marches de Bretagne »), les jardins de La Pellerine, l'étang neuf de Juvigné, le parcours sportif de La Baconnière, le plan d'eau de Saint-Germain-le-Guillaume, le camping d'Andouillé, le tourisme vert, la rivière de l'Ernée, l'étang de la Briquetterie à la Baconnière, la Forêt de Mayenne.

Le patrimoine : le site de Rochefort à Andouillé, la Cité de Caractère de Chailland, le petit château et le jardin de Clivoy à Chailland, le musée agricole de Juvigné, les villes de Fougères et de Vitré, le village de Fontaine Daniel, l'église de La Bigottière, l'escalade à La Baconnière, les sculptures de Louis Derbré à Ernée, les collèges d'Andouillé et d'Ernée, la zone d'activités, le patrimoine en général, les équipements sportifs, les toiles de la Mayenne.

On constate ainsi que les habitants manifestent un intérêt certain pour l'ensemble du territoire avec néanmoins un ciblage sur l'Est. Certains points dépassent même largement la limite du territoire. De nouveau, le nord et l'ouest ne sont pas du tout évoqués (Larchamp, Vautorte, La Croixille, Saint-Pierre-des-Landes). De rares sites distinguent néanmoins Saint-Denis-de-Gastines et Juvigné. Ernée est quant à lui bien inscrit dans les centres d'intérêt.

- « Pour les points d'intérêt, on est plus tournés vers l'est »
- « On ne va pratiquement jamais vers l'ouest »
- « On ne va pas aux évènements même si on en entend parler »

2.2. Les points noirs

L'expression des points noirs est beaucoup moins développée que lors de l'atelier d'Ernée.

Deux points noirs non évoqués à Ernée sont cependant ici fortement soulignés: la Forêt de Mayenne et son accès interdit aux promeneurs et les problèmes liés aux réseaux numériques et téléphoniques. A contrario, les problèmes liés au réseau routier sont peu évoqués.

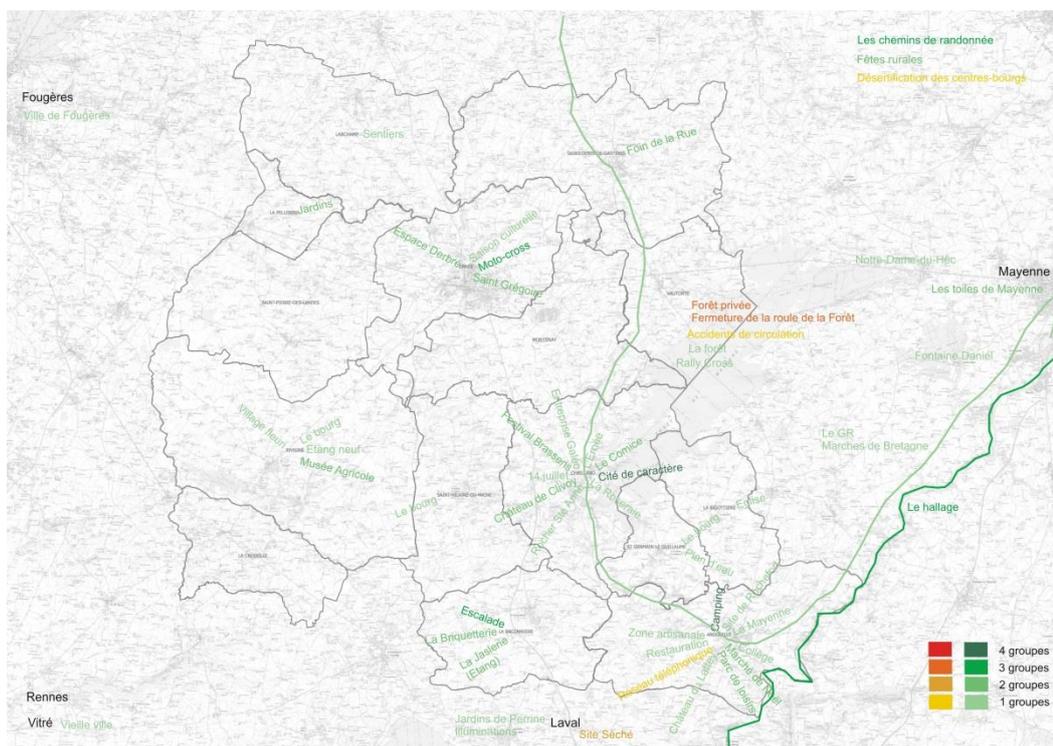
La dévitalisation des bourgs et des communes : si cette question peut toucher des communes du territoire, cela ne semble pas concerner les communes du secteur pour le moment.

Des réseaux déficients : qualité du réseau téléphonique avec de nombreux problèmes de connexion, dangerosité du réseau routier secondaire

L'entreprise de recyclage Séché qui dégrade le paysage

La forêt de Mayenne privatisée et fermée au public : la fermeture crée une enclave qu'il faut contourner pour accéder vers l'Est. Cette rupture génère un sentiment d'isolement pour les habitants du secteur.

- « *On aime pas la forêt car on ne peut plus y aller, se promener, ça nous isole* »
- « *La forêt est très belle mais inaccessible. Cependant, avec l'arrivée des cerfs, c'est compliqué de la ré-ouvrir au public, c'est aussi une question de sécurité* »
- « *Des routes sont fermées à proximité de la forêt, ça en fera un endroit encore plus isolé* »
- « *En point noir, on a des gros soucis de connexion au réseau téléphonique. On est aussi conscient de la désertification des centres-bourg même si cela ne nous concerne pas trop* »



2.3. Les mots clés

Les mots clés évoqués sont très proches de ceux évoqués par les habitants de la partie nord. Les mêmes thèmes structurent les représentations du territoire :

- Un territoire rural avant tout : nature, qualité de vie, tourisme vert (gîtes, produits régionaux, randos...), paysage, calme, cadre de vie, bocage (verdure, tranquillité)
- Un territoire dynamique : dynamisme associatif, culturel, économique
- Un territoire géographiquement équilibré : carrefour par rapport aux grandes villes
- Un territoire solidaire
 - « En prenant la voiture, on est rapidement sur d'autres territoires. Pour nous, ce carrefour reste un atout et on a le calme de la ruralité »
 - « En qualité de vie, on n'est pas les uns sur les autres, dans les bouchons, c'est à l'échelle humaine »
 - « On veut garder nos paysages »
 - « Notre Communauté de Communes est en progression par rapport au reste du département »

- « On a pas beaucoup de chômage, ça contribue à l'attractivité du territoire et dans presque chaque commune, on a une zone d'activité et une zone artisanale »
- « On trouve que les communes s'entendent bien, on a l'habitude de travailler ensemble. Pour nous, la solidarité est un facteur d'attractivité même si le calme peut aussi être un défaut avec l'ennui ».

3. 3ème temps : Quelles forces et faiblesses?

3.1. Les atouts

NB. La taille de police indique les termes les plus souvent cités.

- **La qualité du monde rural** : *qualité de vie (nature, cadre paysager), climat tempéré, verdoyant, bocager, territoire à taille humaine*
- **L'attractivité du territoire** : *équipements sportifs de qualité, collèges (Andouillé-Ernée), commerces de proximité, tourisme vert, prix modéré du foncier bâti,*
- **Le dynamisme** : *monde associatif dynamique, dynamisme économique (emploi, agriculture), industrie agroalimentaire et coopérative du monde agricole qui créent des emplois*
- **Le positionnement géographique** : *proximité de Laval Agglomération, carrefour géographique (Rennes-Angers-Le Mans- Le Mont- Saint-Michel- Paris), modalité de transports (Train-Autoroute à proximité), proximité avec Laval, centre du département*

3.2. Les opportunités

- **L'accessibilité physique et numérique** : *desserte de l'ensemble du territoire en très haut débit, fibre optique (possibilité de télétravail), LGV, réseau routier (contournement d'Ernée, 2x2voies), Territoire 100% numérique,*
- **De nouvelles formes d'organisation territoriale** : *nouvelles communes, mutualisation des services*
- *La poursuite des projets pour les centres bourgs*

- **Des idées pour retenir les touristes** : bornes géographiques aux péages, panneaux d'indication des attractions
- **Des innovations sur les énergies** : recyclage (entreprise Séché), transformation énergétique

3.3. Les faiblesses

- **Un poids et une taille critique** : taille du département (trop petit), trop petite Communauté de communes, petites communes
- **La dévitalisation** : dévitalisation des centres-bourg, vieillissement de la population
- **Des réseaux de communication insuffisants** : réseau routier secondaire peu qualitatif, , réseau téléphonique déficient, retard sur les nouvelles technologies (internet, téléphonie mobile...)
- **Le manque d'attractivité** : territoire rural trop calme pour certains, animations trop ponctuelles, une zone de passage trop rapide mais pas un lieu de destination
- **Une offre de formation insuffisante** : a formation : manque de formation professionnelle (pas de reprise des entreprises), emploi difficile pour les jeunes diplômés, manque de grandes écoles post-bac (départ du département)
- **La consommation des terres agricoles** : disponibilité de foncier à bâtir (attractif) qui empiète sur le terrain agricole
- **Des mobilités dépendantes de la voiture** : problèmes de transports (en commun)

3.4. Les menaces

- **Le devenir des communes** : désertification des centres-bourg, fermeture des services publics (présence postale et bancaire), **désertification médicale** (manque de médecins et de spécialistes), perte d'identité des petites communes face à la Communauté de Communes (déplacement des centres de décision)
- **Un avenir incertain pour l'agriculture** : devenir du monde agricole et entretien de l'espace agricole (patrimoine agricole, bocage etc...), pollution (entreprise Séché)
- **Le devenir du territoire face à Laval** : proximité de Laval Agglomération, perte de notre tranquillité

Les participants décrivent un **territoire rural bien vivant**, qui tout en conservant ses caractéristiques et qualités propres, connaît un réel dynamisme associatif, culturel et économique, qui le rend attractif vis-à-vis de l'extérieur.

Un certain nombre d'opportunités sont à saisir et en particulier dans le champ des **innovations** - numériques, énergétiques, voire organisationnelles - , pour poursuivre l'inscription du territoire dans une dynamique de développement. La ligne LGV en particulier est perçue comme une réelle opportunité à la fois pour rapprocher le territoire de grands pôles urbains éloignés, mais également pour attirer de nouvelles populations.

Les faiblesses renvoient à des thèmes très divers, mais qui de manière transversale expriment les **fragilités d'un monde rural** dans une période de mutation : inquiétudes sur le devenir de l'activité agricole, grignotage des terres, entretien du patrimoine rural, vacance et fragilisation des centres bourgs avec le départ des services publics. Ces évolutions perçues pourraient menacer l'

Par ailleurs, le manque de formation professionnelle ne permettrait pas la relève dans les entreprises ni dans le monde agricole et participerait largement au départ sans retour des jeunes.

Si la proximité de Laval est un atout, cela peut constituer une menace pour la vitalité des communes (délocalisation des services).

Enfin, les participants craignent une perte d'identité des petites communes à cause du déplacement des centres de décision. En effet, l'éloignement des centres de décision (mairies, services administratifs...) entraîne une impossibilité d'aller manifester un mécontentement ou de se renseigner sur telle ou telle décision entraînant une perte de pouvoir à l'échelle des habitants.

En dernier lieu, on pourrait mettre en évidence une remarque intéressante à propos d'une différence de temporalité sur l'échelle des craintes et des menaces. Alors que dans la région d'Ernée, les habitants évoquent le vieillissement de la population, la désertification médicale ou la délocalisation des services publics comme principales faiblesses, ici elles ne sont encore que des menaces pour l'avenir. Pour l'instant, dans le secteurs sud de la Communauté de Commune, les gens restent relativement sereins face à ces questions.

- « *On assiste à un vieillissement de la population à l'échelle du département, chez nous on ne le ressent pas vraiment . En général, les personnes âgées peuvent rester sur le même territoire même si on a pas de maison de retraite.»*
- « *On a pas beaucoup de formation en apprentissage et pas de reprise d'entreprises »*
- « *Concernant la LGV, on espère qu'une nouvelle population va arriver. A partir du moment où on est à une heure de Paris, il n'y a pas de raison que ça ne marche pas. »*
- « *La formation post-bac n'existe pas à proximité ou elle est très spécifique et limitée, même si on est quand même pas si mal lotis. Pour aller dans les autres villes plus loin, cela ne pose généralement pas de problème car les déplacements se passent bien. »*

- « Il y a des décisions qui se passent ailleurs, trop loin pour aller manifester notre mécontentement »
- « Les gens passent trop vite en Mayenne, on reste une zone de passage entre Paris et Rennes »
- « On est tributaires de la voiture »
- « Les animations peuvent être fortes mais elles sont trop ponctuelles. La Mayenne n'attire pas de cadres supérieurs, il y a trop d'écart par rapport à la ville et il faut prendre la voiture pour tout et si on veut prendre les transports, il faut vraiment anticiper les déplacements... »
- « Les normes sécuritaires font que le territoire n'avance pas, on renonce plus vite à des projets »

3.5. Perceptions personnelles concernant la réunion

Cette réunion s'est déroulée sur un ton optimiste, plus encore que la réunion précédente. Les points noirs sont abordés mais ne sont pas excessifs. La plupart des gens font preuve de compréhension par rapport aux décisions. Même si les habitants sont conscients des menaces pour demain, ils ne se sentent pas concernés ou pas encore par les mêmes préoccupations (désert médical, vacance, désertification des bourgs...). La question de la LGV et de la fibre optique est très bien perçue. On sent que les habitants sont totalement tournés vers l'avenir, heureux d'habiter où ils habitent, au carrefour de grandes villes tout en profitant des services de proximité qui fonctionnent bien dans cette partie du territoire. Ils sont fiers du tissu associatif et de solidarité entre les communes. Ils ont l'envie néanmoins de préserver le caractère rural de la Communauté de Communes qui forme selon eux, son caractère identitaire.

On a l'impression d'une légère supériorité de prospérité dans cette partie du territoire.

Thèmes principalement abordés :

- *La formation et l'avenir des jeunes*
- *L'emploi*
- *Le devenir agricole*
- *La LGV*
- *La fibre optique*
- *Les problèmes de réseau (routier + réseau téléphonique)*
- *La Forêt de Mayenne*
- *Le foncier*
- *Le dynamisme économique du secteur*

Synthèse des ateliers

Juvigné - 12 janvier 2017

Secteur Ouest : La Pellerine-Saint-Pierre-des-Landes-Juvigné- La Croixille-
Saint-Hilaire-du-Maine

19 participants



Les participants de l'atelier

Les participants habitent principalement sur 3 communes (Juvigné, La Pellerine, Saint-Pierre-des-Landes), 1 participant habite à Ernée. La Croixille et Saint-Hilaire-du-Maine ne sont pas représentés. La plupart des participants travaillent sur leur commune de résidence, puis sur Ernée ou Laval. Les lieux de travail sont donc relativement homogènes.

- « On travaille là où on habite ».
- « Selon nous, on va chercher notre lieu de travail selon notre lieu d'habitation, mais c'est sûr qu'Ernée est un bon carrefour ».

1. 1er temps : Quelles pratiques du territoire ?

1.1. Les lieux de fréquentation : une sortie du territoire

Plus que sur les autres secteurs, les habitants du secteur Juvigné ont tendance à « sortir » du territoire de la Communauté de Communes, Fougères ou Vitré notamment pour pratiquer leurs loisirs. Par leur proximité et la qualité des réseaux routiers, ces villes « concurrencent » Ernée qui reste tout de même le principal pôle d'attraction. Vitré et Fougères dépassent ici Laval comme destination principale. Le secteur est toutefois pratiqué pour les loisirs « verts » (promenade, pique-nique, pêche, chasse, CRAPA...).

Comme lors des réunions précédentes, le réseau sportif et associatif permet des pratiques de proximité, au sein du secteur, tandis que les activités plus spécifiques font d'abord déplacer les habitants à Ernée (saison culturelle, sport fitness, médiathèque...) puis rapidement dans les grandes villes (bowling, cinéma et magasins à Fougères, restaurant, cinéma et shopping à Laval...).

- « Au niveau des loisirs, on va un peu partout ...On ne va pas trop à Andouillé, on va directement à Laval »

- « Pour les loisirs, c'est un peu éparpillé, bowling et magasins à Fougères et Laval, pique-nique autour de l'étang neuf, chasse et CRAPA dans le bois de Chatenay (à Juvigné) : on a beaucoup de ressources naturelles sur la commune »
- « Cinéma à Fougères, restaurant à La Croixille et à Chailland, foot à Juvigné, le basket, c'est à Saint-Pierre (des Landes), et de la randonnée partout... ».

Au regard des services, on retrouve des logiques assez proches :

- Les petites communes offrent principalement l'école maternelle et primaire, et quelques services de proximité (en fonction des communes).
 - 2 pôles de proximité se détachent : Juvigné pour les courses de dépannage et les services de proximité (petits commerces, artisans...) et Ernée qui reste le pôle principal de proximité (grosses courses, médecin, services professionnels, collège, banque...)
 - Les grandes villes (surtout Vitré et Fougères) arrivent très rapidement dans les choix des habitants, surtout en ce qui concerne la santé (hôpitaux, médecine spécialisée...), les gros achats, les lycées...
- « Pour les services, on reste à Juvigné, mais c'est surtout du dépannage. A Vitré, on va faire les courses, pour les médecins, on va plus sur Ernée ou Fougères, pour les hôpitaux c'est Vitré, Laval ou Rennes. »
 - « Pour nous, Vitré c'est quand même plus facile d'accès et puis, il y a toute une zone commerciale. »
 - « Pour les grosses courses, c'est Ernée ou Vitré, plus rarement Fougères »
 - « A Juvigné, on a la pharmacie, Fougères c'est l'hôpital et le marché du samedi matin, à Ernée, il y a tout. On va à Laval ou à Vitré pour les hôpitaux »
 - « Pour les enfants, on va surtout à Ernée car il n'y a pas beaucoup de choses sur la commune (Juvigné) »

1.2. Des déplacements rayonnants

Les logiques de déplacement sont proches de celles rencontrées sur le secteur Nord-Est : « en rayonnement », avec des déplacements plus nombreux à Fougères et à Vitré.

Les participants mettent en évidence le lien entre la qualité des réseaux et le choix des destinations. En effet, si Ernée est le pôle principal de proximité pour tous, d'autres grandes villes polarisent les déplacements pour telle ou telle commune en fonction de son positionnement géographique. Ainsi, les habitants de La Pellerine vont plus vers Fougères alors que ceux de Juvigné se dirigent plus vers Vitré.

De manière générale, les habitants qualifient leurs déplacements d' « homogènes » mais « éparpillés ». Ils se déplacent pour tout : le travail, les loisirs, les services. Une grande majorité aborde le manque de qualité et la dangerosité du réseau routier secondaire du fait de la circulation de nombreux engins et véhicules sur des routes qui ne sont plus adaptées. Ainsi, certains privilégient des itinéraires plus longs en kilomètres, mais plus sûrs et plus rapides.

Enfin on peut aussi noter de manière générale que les participants de ce secteur ouest ne pratiquent pas du tout le Sud-Est (Andouillé, La Baconnière, La Bigottière...), ce qui est réciproque. Le grand axe vers Mayenne, qui apparaissait dans les ateliers Ernée et Andouillé ne figure pas ici.

- *« On se déplace beaucoup mine de rien, on en fait des kilomètres ! ».*
- *« Les personnes de La Pellerine vont plus aller à Fougères, c'est automatique ».*
- *« On parcourt le territoire surtout quand on doit emmener les enfants ».*
- *« Nos déplacements sont plutôt homogènes. L'axe principal est vers Ernée mais on a beaucoup de mobilité sur les routes secondaires du territoire ».*
- *« On a des petites routes qui ne sont vraiment pas pratiques, Bourgneuf-Juvigné et Juvigné-Saint-Pierre-des-Landes, c'est pas facile du tout. A Larchamp, c'est difficile aussi ».*
- *« On préfère faire un peu plus de chemin mais profiter des belles routes, c'est pour ça qu'il y a des routes délaissées et en même temps, ces routes sont toutes pratiquées par les agriculteurs. Une chance qu'elles sont là pour eux et pour relier les petits territoires. On rencontre aussi des camions sans arrêt ».*
- *« Juvigné est aussi un bon carrefour : 19 minutes de Fougères, 19 minutes de Vitré, 30 minutes de Laval et 1h15 de la mer ».*

- Le patrimoine : le musée agricole de Juvigné, les statues Derbré à Ernée, le mur d'escalade à La Baconnière, la Petite Cité de Caractère de Chailland, le site de Rochefort à Andouillé.

Tous ces éléments constituent des éléments de fierté. S'ils connaissent généralement les événements qui rythment la vie du territoire, ils ne pratiquent généralement que les plus proches. Une fois encore, les sentiers pédestres sont mentionnés presque unanimement à la fois comme attrayants et comme liant entre toutes les communes.

2.2. Les points noirs

Les points noirs peuvent être répartis selon des thèmes similaires aux autres rencontres avec néanmoins une focalisation sur le problème du réseau routier secondaire.

Des réseaux déficients : le réseau routier secondaire, les bouchons à Ernée sur la RN12.

La dévitalisation des bourgs et des communes : place de l'église d'Ernée qui souffre (fermeture des commerces)

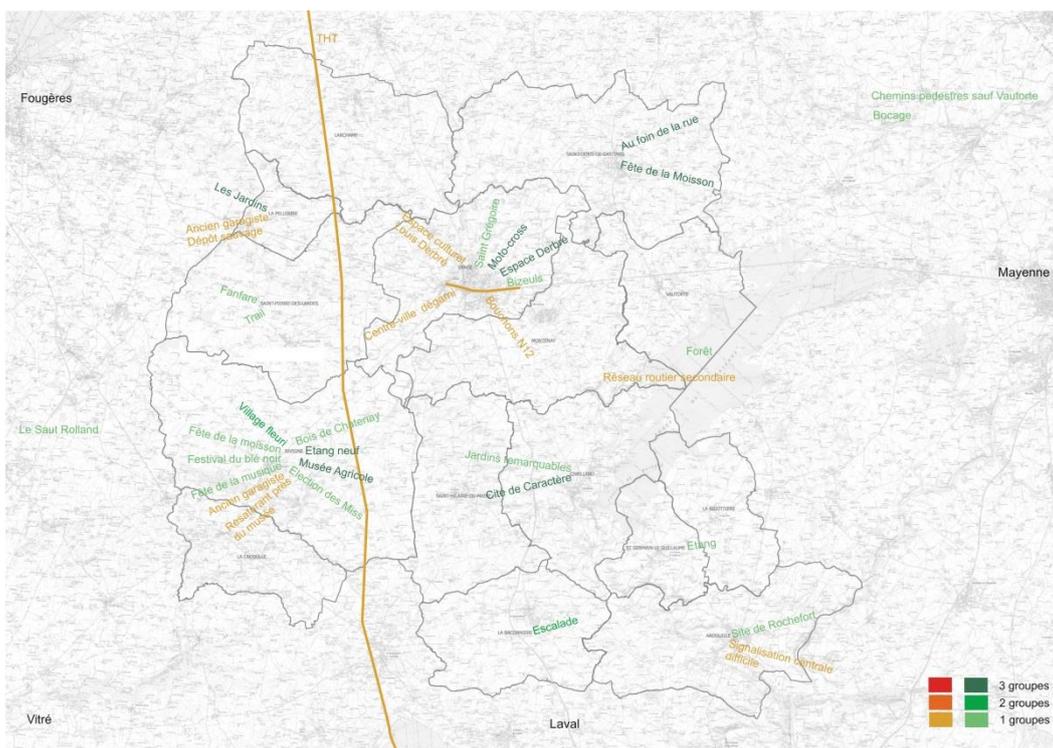
Dégradation des paysages : la THT qui traverse le territoire, l'entreprise Séché vers Laval, l'équarrissage à Fougères, les pourtours de la place l'église d'Andouillé, l'ancien garagiste à l'entrée de La Pellerine et de Juvigné avec des dépôts sauvages de voitures.

Privatisation de la forêt de Mayenne

- « *Le gros point noir pour nous, c'est la THT ; on la voit tout le temps, c'est moche, on passe forcément dessous à un moment donné* »
- « *Les véhicules ont grossi et ont du mal à se croiser. Le réseau secondaire n'est plus adapté alors qu'on a une activité rurale qui mérite pourtant cette attention-là* »

Les points noirs évoqués lors de la réunion ont été peu nombreux mais évoqués de manière récurrente. La qualité de réseau routier secondaire est une problématique évidente ainsi que celle de la THT qui traverse l'Ouest du territoire, omniprésente dans les paysages. Moins en proximité du secteur sont cités l'usine Séché et la privatisation de la forêt de Mayenne.

De manière générale, les points noirs restent largement inférieurs aux atouts et les habitants les évoquent souvent avec peu de véhémence. Ils se disent largement fiers de leur territoire et relativisent les problèmes rencontrés.



2.3. Les mots clés

Une fois de plus, on retrouve les mêmes grands thèmes que dans les autres ateliers.

- Un territoire rural : bocage (esthétisme), art de vivre (associations et bénévolat), nombreux plans d'eau, élevage
- Un territoire dynamique : emploi, culture, associations
- Un territoire équilibré : diversité des ressources, accessibilité,
 - « On peut quand même aller un peu partout, on a des grands axes, on peut aller facilement dans les grandes villes »
 - « On a une diversité de ressources : il y a toujours un peu de choses dans toutes les communes »
 - « On a une population qui augmente régulièrement. On est dans un secteur qui a créé beaucoup d'emploi. On n'a pas à rougir de l'organisation culturelle... »
 - « On a beaucoup d'associations, de bénévolat, on aime bien rire, bien vivre, bien manger, on a des bons produits. »
 - « On a des entreprises qui arrivent et ça attire des jeunes. On se bat pour créer des emplois, on se préoccupe d'accueillir les nouveaux habitants »

3. 3ème temps : Quelles forces et faiblesses?

NB. La taille de police indique les termes les plus souvent cités.

3.1. Les atouts

- **Une bonne santé économique** => *tissu agricole performant, population croissante, entreprises leader (Monbana, Longchamp, Lactalis), force agroalimentaire, tissu dense de PME et artisanat*
- **Des qualités humaines** => *dynamisme du tissu associatif*
- **Un territoire accessible** = > *un positionnement géographique favorable, une proximité des grandes villes de Mayenne, un foncier abordable*

3.2. Les opportunités

- **Des projets pour l'ouverture du territoire** : *amélioration des routes, futur réseau fibre optique, contournement Nord et Sud d'Ernée,*
- **Des projets santé pour renforcer l'autonomie du territoire**: *réussite du projet du pôle médical, construction de maisons médicales, mise en place d'une Maison de l'autonomie*

3.3. Les faiblesses (vision négative dans le présent

- **Des signes de dévitalisation des communes et du territoire** : *désert médical, rareté des petits commerces, délocalisation des services publics, abandon de nos territoires ruraux pour les grands organismes, perte du pouvoir décisionnel sur le maintien de l'EHPAD*
- **Des déplacements problématiques** : *qualité du réseau routier secondaire*

3.4. Les menaces (vision négatives dans le futur)

- **La dévitalisation des communes** : *disparition des services publics, fermeture des écoles / accueil des enfants, disparition des commerces en cœur de bourg, perte des proximités, disparition de la vie dans les petits bourgs*
- **L'activité agricole en difficulté** : *futur du monde agricole, fragilité de l'économie agricole (baisse du nombre d'exploitations) incertitude sur le devenir et la conversion des corps de ferme.*
- **Une problématique santé qui s'accroît** : *devenir des EHPAD, fragilité du réseau de pharmacies*

Les sources de satisfaction, de fierté, mais également de craintes sont assez proches de celles exprimées par les participants des communes Nord-Est.

Les habitants sont unanimement fiers de leur tissu associatif et du dynamisme du territoire en termes d'emploi, d'agriculture, d'accueil des entreprises leaders et de croissance de la population.

Le positionnement géographique du secteur est perçu comme une vraie chance, permettant des déplacements aisés vers l'extérieur en particulier. Cependant, dans un territoire où la mobilité est nécessaire, l'amélioration des réseaux routiers secondaires et le contournement d'Ernée sont fortement attendus. La couverture numérique

L'évolution des centres bourgs constitue un sujet d'inquiétude, dont témoignent les départs d'habitants vers les grandes villes, le non remplacement des médecins qui partent en retraite, les risques liés aux fermetures d'écoles ou encore la fermeture ou le regroupement administratif des Ehpads. Les projets de maisons médicales constituent de ce point de vue une opportunité à construire. Enfin, et de manière corrélée, c'est bien le devenir du monde agricole qui inquiète : reprise des exploitations, conversions des corps de ferme, gestion du territoire, impact sur l'économie locale.

Le recul de la proximité, l'éloignement des centres de décision ne font-ils pas peser des risques pour l'identité du territoire ?

- « *Le contournement d'Ernée va permettre de rendre le centre-ville plus sûr, car cela devient un endroit dangereux* »
- « *La Maison Médicale pourra permettre de combler le manque de médecins* »
- « *On craint l'abandon des corps de ferme en campagne et la vacance dans les bourgs, même si à La Pellerine, il y en a peu* »
- « *On a la chance d'être à la proximité des grandes villes avec un prix du foncier abordable, ça attire les gens dans nos petites communes mais ça peut aussi*

être une faiblesse parce que ceux qui ont un peu d'argent dans les petites communes vont aller là où il y a plus de services »

- *« A la Baconnière, c'est une zone dortoir »*
- *« On ressent bien le changement de région, surtout au niveau administratif, c'est plus du tout la même chose »*
- *« On ressent que les mobilités s'affermissent »*
- *« Il faut qu'on se batte pour garder un minimum de services pour garder les gens sur notre territoire »*
- *« La santé et les écoles c'est le plus important, surtout pour les communes. Mais ça, c'est aussi du ressort de l'Etat, on est victime des évolutions de la pratique »*
- *« On a moins de familles avec de jeunes enfants. On a eu un pic il y a 4 ou 5 ans mais maintenant, c'est en baisse. Dans nos petites communes, c'est pas juste une classe qui est menacée, c'est carrément toute l'école »*
- *« La question du rôle des mairies se repose. On recentralise tout ailleurs. Est-ce qu'on a envie qu'il y ait encore des communes dans quelques années ? »*

Les habitants du secteur ouest s'identifient plus au secteur d'Ernée. Les mêmes problématiques sont évoquées (réseaux, dévitalisation des centres-bourg, désertification médicale...). Cependant, comme ceux du secteur Sud-Est, ils restent relativement sereins et optimistes concernant l'avenir. Les problèmes évoqués sont relativisés et ne sont pas considérés comme propres au territoire. Ils revendiquent un lieu où il fait bon vivre à condition d'aimer le calme et la ruralité.

Thèmes principalement abordés :

- *La qualité du réseau secondaire*
- *Mobilités*
- *Problème du désert médical- (projet de Maisons Médicales et de l'Autonomie-EHPAD)*
- *Déclin des centres-bourg*
- *Fermeture des écoles*
- *Réseau associatif*
- *Ruralité / Bocage*
- *Dynamisme économique*
- *Evolutions de la population*
- *THT*
- *Art de vivre / Qualité de vie*